

6.1	Les effectifs du supérieur : évolution	170
6.2	Les effectifs du supérieur par académie	172
6.3	Les étudiants dans les formations scientifiques	174
6.4	Les étudiants des universités	176
6.5	La population universitaire par établissement et académie	178
6.6	Les universités : disciplines, cursus, âge et sexe	180
6.7	Les instituts universitaires de technologie [IUT]	182
6.8	Les étudiants des filières d'ingénieurs	184
6.9	Les écoles de commerce, gestion et vente	186
6.10	Les classes préparatoires aux grandes écoles [CPGE]	188
6.11	Les sections de techniciens supérieurs [et assimilés]	190
6.12	Les sections de techniciens supérieurs [et assimilés] par spécialité	192
6.13	Les femmes dans l'enseignement supérieur	194
6.14	L'origine sociale des étudiants français	196
6.15	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur	198
6.16	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur par nationalité	200
6.17	Les étudiants étrangers dans les universités	202
6.18	Les flux de nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur	204
6.19	Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur	206
6.20	Les entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire : provenance et devenir un an après	208
6.21	Le devenir des bacheliers 2008 : situation à la rentrée 2008	210
6.22	Les bacheliers 2008 entrés dans l'enseignement supérieur après le bac : situation à la rentrée 2011	212
6.23	Les stages effectués dans les universités	214

## Présentation

À la rentrée 2012, 2 386 900 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM, soit une hausse de 1,5 % par rapport à la rentrée 2011 (+ 36 000 étudiants) [1]. Les effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur en France ont ainsi augmenté pour la quatrième année consécutive. Les étudiants n'ont jamais été aussi nombreux en France. Entre 2011 et 2012, le nombre d'étudiants étrangers n'a augmenté que de 0,2 %. Les étrangers contribuent donc très peu à l'évolution du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur. Cette évolution confirme la rupture de tendance observée en 2011. En effet, entre 2001 et 2010, le nombre d'étudiants étrangers a augmenté de près de 50 % et a contribué fortement à la hausse à l'évolution des inscriptions dans l'enseignement.

L'enseignement privé (436 100 étudiants, soit 18 % des effectifs du supérieur) poursuit son essor à la rentrée 2012 avec une hausse de 3,3 % après 2,7 % en 2011, 2,5 % en 2010 et 8,0 % en 2009. Sa croissance est plus rapide que celle de l'enseignement public, dont le nombre d'étudiants augmente de 1,1 % entre 2011 et 2012. Depuis 2005, les inscriptions dans l'enseignement privé ont augmenté de 31,0 %, soit 102 000 étudiants supplémentaires. Dans le même temps, elles ont stagné dans l'enseignement public.

En 2012, le nombre d'étudiants à l'université augmente de 0,8 % (voir « Définitions ») [2]. Dans les IUT, le nombre d'étudiants diminue de 0,4 % confirmant les baisses de 0,6 % en 2011 et 1,4 % en 2010. Le nombre d'étudiants progresse de 3,1 % en STS et 2,3 % en CPGE.

Entre 2011 et 2012, les inscriptions dans les formations d'ingénieurs ont augmenté de 3,0 %. Depuis les années quatre-vingt-dix, elles ont connu une progression importante (+ 133 % entre 1990 et 2012). À la rentrée 2012, le nombre d'étudiants augmente fortement dans les établissements privés d'enseignement universitaire (+ 3,0 %) et les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité (+ 3,4 %). Comme les formations d'ingénieurs, les écoles de commerce et de gestion ont connu un essor important depuis les années quatre-vingt-dix (+ 184 % entre 1990 et 2012).

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MEN-MESR DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé et de la culture.

## Définitions

### Champ

Étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

### Universités

Depuis 2011, l'université de Lorraine (regroupant les universités de Metz, Nancy I et II et l'INP de Lorraine) est devenue un grand établissement. Ses effectifs sont donc comptabilisés avec ceux des grands établissements. Voir « Avertissement ».

### Grands établissements

Institut d'études politiques de Paris, École nationale des chartes, École pratique de journalisme, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), Observatoire de Paris, Institut de physique du Globe, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris-Dauphine, INP de Grenoble, l'INP de Bordeaux, université de Lorraine (depuis 2011).

### Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)

Établissements responsables de la formation des futurs enseignants du premier degré et du second degré. Entre 2008 et 2010, les IUFM de France métropolitaine et des DOM ont été intégrés dans une université de rattachement. Depuis 2010, les étudiants préparant un concours d'enseignement primaire ou secondaire doivent désormais s'inscrire en master à l'université et les stagiaires en année post-master ne sont plus comptabilisés dans les effectifs étudiants.

### Sections de techniciens supérieurs (STS), instituts universitaires de technologie (IUT), écoles d'ingénieurs - Voir « Définitions » en 6.2.

**Formations comptables** - Elles regroupent le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).

#### Avertissement

L'approche retenue ici est institutionnelle : elle vise à rendre compte des recompositions du paysage de l'enseignement supérieur, et donc à répartir les étudiants en fonction du type d'établissement dans lequel ils sont inscrits. Aussi les effectifs des universités comptabilisés ici sont différents de ceux affichés dans les autres pages de cette publication (6.2, 6.4, 6.5, 6.6) qui ont une approche « formations » et non une approche institutionnelle.

#### Pour en savoir plus

- Tableaux statistiques, n° 7146.

## [1] Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en fonction de la filière et du type d'établissement 2012-2013 (en milliers)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Diplômes LMD	Professions de santé	Formations d'ingénieurs (1)	DUT et post DUT	BTS et assimilés	CPGE + préparations intégrées	Autres	Total
Lycées					230,7	80,1	14,4	325,2
<i>dont privé</i>					62,0	11,1	4,9	77,9
Universités	931,2	202,2	20,5	110,1		1,7	145,6	1 411,2
Établissements privés d'enseignement universitaire	16,1	1,4					11,8	29,3
Grands établissements (2)	39,9	8,3	10,6	5,2		0,5	23,3	87,6
Écoles normales supérieures							5,2	5,2
Écoles d'ingénieurs	5,6		94,5		0,0	4,9	5,4	110,4
<i>dont privé</i>	0,2		38,8		0,0	4,5	1,8	45,3
INP/UT	1,7		8,6			2,1	0,4	12,8
Écoles de commerce, gestion et comptabilité					2,8		131,0	133,8
<i>dont privé</i>					2,8		130,0	132,8
Écoles juridiques et administratives			0,1				9,4	9,5
<i>dont privé</i>			0,0				4,4	4,4
Écoles de journalisme et écoles littéraires							6,8	6,8
<i>dont privé</i>							6,8	6,8
Écoles paramédicales hors université (3)		100,3						100,3
<i>dont privé</i>		24,1						24,1
Écoles préparant aux fonctions sociales (3)							40,3	40,3
<i>dont privé</i>							39,2	39,2
Écoles supérieures artistiques et culturelles					1,7		45,2	46,9
<i>dont privé</i>					1,7		28,2	29,9
Écoles d'architecture							18,4	18,4
<i>dont privé</i>							0,9	0,9
Écoles vétérinaires							2,5	2,5
Autres écoles de spécialités diverses					18,6	2,1	25,9	46,5
<i>dont privé</i>					18,5	2,1	24,9	45,5
<b>Total</b>	<b>994,4</b>	<b>312,1</b>	<b>134,3</b>	<b>115,3</b>	<b>253,7</b>	<b>91,3</b>	<b>485,7</b>	<b>2 386,9</b>
<i>dont privé</i>	16,4	25,5	38,8	0,0	85,0	17,6	252,9	436,1

(1) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 9 885 étudiants en 2012.

(2) Dont 51 527 étudiants de l'université de Lorraine.

(3) Données provisoires en 2012-2013 (reconduction des données 2011-2012).

## [2] Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur depuis 1960 (en milliers)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011)

	1960 1961 (1)	1970 1971 (1)	1980 1981	1990 1991	2000 2001	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	Évolution 2012/2011 (%)
Universités	214,7	661,2	858,1	1 159,9	1 396,8	1 341,8	1 386,1	1 437,1	1 400,4	1 411,2	0,8
<i>dont IUT</i>		24,2	53,7	74,3	119,2	118,1	118,1	116,5	110,5	110,1	-0,4
<i>dont ingénieurs</i>			8,3	10,5	23,2	20,4	20,3	20,9	20,2	20,5	1,4
STS	(2) 8,0	(2) 26,8	67,9	199,3	238,9	234,2	240,3	242,2	246,0	253,7	3,1
CPGE (3)	(2) 21,0	(2) 32,6	40,1	64,4	70,3	80,0	81,1	79,9	80,4	82,2	2,3
Formations d'ingénieurs (y c. en partenariat)			28,6	57,7	96,5	114,1	121,4	126,2	130,4	134,3	3,0
Écoles de commerce, gestion et comptabilité (hors BTS)			15,824	46,1	63,4	100,6	116,3	121,3	126,7	131,0	3,4
Écoles paramédicales et sociales (4)			91,741	74,435	93,386	137,165	136,164	137,37	140,6	140,6	2,4
Autres établissements et formations	(2) 66,0	(2) 130,0	87,1	125,7	224,3	246,7	252,9	196,4	246,6	254,3	2,1
<b>Ensemble (5)</b>	<b>309,7</b>	<b>850,6</b>	<b>1 181,1</b>	<b>1 717,1</b>	<b>2 160,3</b>	<b>2 234,2</b>	<b>2 314,0</b>	<b>2 319,6</b>	<b>2 350,9</b>	<b>2 386,9</b>	<b>1,5</b>
<i>dont privé</i>				224,1	277,4	371,1	400,8	411,0	422,1	436,1	3,3

(1) Chiffres France métropolitaine pour 1960-1961 et 1970-1971.

(2) Estimation.

(3) Les effectifs d'étudiants en diplôme d'études comptables et financières ont été comptés en CPGE avant 1990 et avec les autres établissements et formations ensuite.

(4) Données provisoires en 2012-2013 (reconduction des données 2011-2012). Évolution calculée entre 2010 et 2011.

(5) Hors doubles comptes ingénieurs et CPGE (56 CPGE à l'université de Bretagne Sud en 2012).

## Présentation

En 2012, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM s'élevait à 2 386 900 [1]. Plus du quart (26,6 %) des effectifs se concentre en Île-de-France, dont 13,7 % à Paris. Les principales académies en province sont celles de Lyon, Lille, Toulouse et Nantes qui accueillent, à elles quatre, 24,0 % des étudiants. Les plus petites académies métropolitaines sont celles de Corse, Limoges et Besançon, qui regroupent 2,5 % des effectifs totaux.

En 2012, les effectifs d'étudiants augmentent par rapport à 2011 dans les trois quarts des académies. Les effectifs croissent de façon importante dans les académies de Toulouse (+ 3,3 %), Lille (+ 3,1 %), Rouen (+ 2,7 %), Limoges (+ 2,6 %) et Lyon (+ 2,6 %). Les effectifs augmentent de 4,8 % dans les DOM.

Les académies métropolitaines présentent des structures très variées selon les types de formations suivies. Dans certaines petites académies (Amiens, Besançon, Limoges) et celles de Nantes et d'Orléans-Tours, la part des STS est très élevée (plus de 14 %, contre 10,5 % pour la moyenne métropolitaine) compensant partiellement pour celle d'Amiens la faiblesse des effectifs à l'université (53,0 %, contre 61,2 % pour la moyenne métropolitaine). La part des effectifs universitaires est également en dessous de la moyenne à Paris (51,4 %), Reims (53,0 %) et à Nantes (54,1 %). À l'inverse, dans d'autres académies (Strasbourg et Corse), elle est au moins égale à 73 %, alors que celles des autres formations, des écoles de commerce et d'ingénieurs sont inférieures à la moyenne nationale.

La part des IUT dans l'ensemble des effectifs de l'enseignement supérieur est la plus élevée dans les académies de Corse et de Grenoble (plus de 8 %, contre 4,9 % pour la moyenne métropolitaine). À Paris, outre l'université, les poids des IUT et des STS sont parmi les plus faibles de France. À l'inverse, ils sont très élevés pour les CPGE, pour les écoles de commerce et, surtout, pour les autres formations. Les deux autres académies franciliennes ont des profils opposés : à Créteil, le poids de l'université est prépondérant, alors qu'il est légèrement inférieur à la moyenne métropolitaine à Versailles, au profit des écoles de commerce et d'ingénieurs.

La part de l'université dans l'ensemble des DOM est supérieure à la moyenne nationale. Le poids des STS y est plus élevé qu'en France métropolitaine.

## Définitions

### Champ

Voir « Définitions » en 6.1.

### Localisation des établissements

À partir de 2005-2006, la localisation des établissements par académie a été homogénéisée sur l'ensemble du champ du supérieur : à présent, l'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Cela se traduit par des transferts d'effectifs d'une académie à l'autre (en particulier à l'intérieur de l'Île-de-France et entre la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique), et explique les différences d'effectifs pour certaines académies entre ceux présentés ici et ceux affichés en 6.5.

### Universités

Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y assimile également le CUFR d'Albi et celui de Mayotte ouvert en 2012. Voir « Définitions » en 6.3.

### Instituts universitaires de technologie (IUT)

Les effectifs recensés comprennent les préparations au diplôme universitaire de technologie (DUT), au diplôme national de technologie spécialisée (DNST) et les formations post-DUT.

### Sections de techniciens supérieurs (STS)

Le diplôme des métiers d'art (DMA) et les classes de mise à niveau pour BTS font partie de cette rubrique. Les formations complémentaires post-BTS et le diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) sont classés en « autres écoles et formations ».

### Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Voir « Définitions » en 6.10.

### Écoles d'ingénieurs

Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur. Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses ici ; par contre, elles ne sont pas prises en compte dans les effectifs affichés en 6.8.

### Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité

Sont présentes dans ce groupe toutes les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, reconnues ou non. Le champ est plus large que dans la fiche 6.9. En effet, outre la formation initiale, la formation continue et l'apprentissage sont ici pris en compte.

### Autres écoles et formations

Grands établissements, INP, universités de technologie, formations comptables, écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées.

## [1] Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2012-2013

Académies	Universités		STS	CPGE	Formations d'ingénieurs (2)	Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	Autres écoles et formations (3)	Ensemble (4)	Évolution 2012/2011 (%)
	Total (1)	dont IUT							
Aix-Marseille	67 440	4 260	11 428	3 407	3 208	6 166	11 529	102 247	-0,7
Amiens	23 557	2 988	6 309	1 142	5 268	1 265	6 919	44 460	2,4
Besançon	19 641	2 450	4 873	972	3 005	455	3 785	32 589	0,8
Bordeaux	71 717	5 300	12 621	3 094	4 273	8 719	11 610	111 607	2,3
Caen	23 781	2 883	5 176	1 205	1 486	1 412	4 280	37 038	1,7
Clermont-Ferrand	29 729	2 612	5 375	1 377	2 199	1 934	5 925	45 563	-2,0
Corse	3 762	428	522	97	50	73	577	5 031	0,0
Créteil	90 004	8 700	13 392	3 489	9 042	1 303	17 065	133 315	2,3
Dijon	26 254	2 631	5 782	1 749	1 758	2 030	5 043	41 806	-0,3
Grenoble	54 253	7 214	10 570	2 476	5 154	4 725	8 581	84 570	1,3
Lille	97 461	7 394	19 550	5 224	9 780	9 706	24 421	163 561	3,1
Limoges	14 369	1 662	3 340	521	1 083	124	2 558	21 510	2,6
Lyon	104 031	7 286	12 768	5 911	12 657	8 733	27 376	170 560	2,6
Montpellier	70 468	3 731	11 390	2 399	2 885	3 664	9 154	98 962	1,8
Nancy-Metz	51 513	5 200	8 954	2 384	6 652	2 126	8 682	75 755	0,7
Nantes	63 767	5 548	16 614	4 027	8 704	5 522	20 744	117 920	2,2
Nice	33 616	3 560	5 972	2 434	1 827	5 032	5 853	53 600	-2,9
Orléans-Tours	36 959	4 246	8 007	2 238	2 662	1 964	6 635	56 796	0,7
Paris	168 288	2 052	17 802	14 824	8 126	26 218	92 999	327 437	0,9
Poitiers	29 480	2 991	5 807	1 079	2 159	3 550	4 120	45 854	-2,1
Reims	21 240	2 943	5 450	1 177	2 400	5 467	4 614	40 074	2,0
Rennes	71 803	6 557	14 814	3 920	7 624	3 666	15 268	116 058	2,0
Rouen	32 138	4 125	6 343	1 241	4 225	5 252	5 881	54 668	2,7
Strasbourg	51 475	3 933	6 658	2 445	3 486	457	7 067	69 870	1,4
Toulouse	76 377	6 520	11 968	3 808	9 720	5 213	14 889	121 918	3,3
Versailles	103 962	6 971	14 100	8 110	14 719	16 003	18 382	174 601	1,7
<b>France métro.</b>	<b>1 437 085</b>	<b>114 185</b>	<b>245 585</b>	<b>80 750</b>	<b>134 152</b>	<b>130 779</b>	<b>343 957</b>	<b>2 347 370</b>	<b>1,5</b>
Guadeloupe	6 002	193	1 853	436	ns	-	834	9 125	-0,3
Guyane	2 476	263	506	75	-	-	377	3 434	17,8
Martinique	4 342	104	2 148	372	-	108	859	7 829	-1,6
Mayotte	607	-	281	-	-	-	10	898	ns
La Réunion	12 204	560	3 356	588	178	156	1 941	18 245	4,8
<b>DOM</b>	<b>25 631</b>	<b>1 120</b>	<b>8 144</b>	<b>1 471</b>	<b>181</b>	<b>264</b>	<b>4 021</b>	<b>39 531</b>	<b>4,8</b>
<b>France métro. + DOM</b>	<b>1 462 716</b>	<b>115 305</b>	<b>253 729</b>	<b>82 221</b>	<b>134 333</b>	<b>131 043</b>	<b>347 978</b>	<b>2 386 901</b>	<b>1,5</b>

(1) Depuis 2010-2011, les stagiaires en année post-master ne sont plus comptabilisés dans les universités (masterisation).

(2) Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir « Définitions ».

(3) Grands établissements, INP, universités de technologie, formations comptables, écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2011.

(4) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités, des universités de technologie, des INP et des grands établissements.

## Présentation

Le poids des formations scientifiques dans l'ensemble de l'enseignement supérieur a gagné près de deux points en huit ans pour atteindre 32,0 % en 2012. De 2004 à 2010, leur part a augmenté chaque année et est passée de 30,4 % à 32,2 %. Depuis 2004, le nombre d'étudiants en formations scientifiques a progressé plus rapidement que celui de l'ensemble de l'enseignement supérieur (+ 10,8 %, contre + 5,2 %) [1]. Cette hausse est particulièrement soutenue en 2006 et en 2007 (environ + 0,5 point chaque année). En 2012, la part des étudiants en formations scientifiques est stable.

Si la part des étudiants scientifiques dans l'enseignement supérieur a progressé depuis 2004, cela tient pour beaucoup aux formations de santé à l'université. Ces dernières, qui concentrent, en 2012, 27,5 % des étudiants scientifiques, ont vu leurs effectifs croître de 26,5 % en huit ans. Hors formations de santé, le poids des formations scientifiques a stagné depuis 2004 (23 %) ; leur progression sur les huit ans (+ 5,7 %) est en effet quasiment la même que celle de l'ensemble de l'enseignement supérieur.

Les effectifs dans les formations universitaires scientifiques hors santé diminuent légèrement (260 500 étudiants en 2012, contre 262 400 en 2011) : très faible progression des sciences de la vie, diminution des sciences fondamentales compensée aux deux tiers par le développement des « pluri-sciences ».

Les effectifs d'étudiants en IUT production progressent sur l'ensemble de la période (malgré une forte érosion entre 2009 et 2011) pour atteindre 56 000 étudiants en 2012. Le nombre d'étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques (CPGE) augmente cette année de 1,5 %. Au final, le poids des CPGE dans le total des formations scientifiques a quasiment stagné depuis 2004 (6,6 % en 2012). En huit ans, les effectifs se sont fortement accrus dans les formations d'ingénieurs hors université (+ 40,1 %).

En 2012, la part des étudiants en formations scientifiques dans les établissements publics relevant du ministère de l'enseignement supérieur (89,8 %) est en très légère diminution par rapport à 2011. Celle du secteur privé (8,5 % en 2012) augmente légèrement mais reste inférieure au niveau de 2004.

## Définitions

### Universités

Voir « Définitions » en 6.4.

### Grands établissements

Voir « Définitions » en 6.1.

### Instituts universitaires de technologie (IUT)

Voir « Définitions » en 6.2.

### Universités de technologie (UT)

Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) qui ont pour mission principale la formation des ingénieurs, le développement de la recherche et de la technologie. Il en existe trois, situés à Belfort, Compiègne et Troyes.

### Instituts nationaux polytechniques (INP)

Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) assimilés aux universités mais constitués uniquement d'écoles. La plupart sont devenus des grands établissements. Seul l'INP de Toulouse a conservé son statut initial.

### Sections de techniciens supérieurs (STS), classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Voir « Définitions » en 6.11 et 6.10.

### Écoles d'ingénieurs

Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur. Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses ici ; par contre, elles ne sont pas prises en compte dans les effectifs affichés en 6.8.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MEN-MESR DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

 Pour en savoir plus

- Tableaux statistiques, n° 7146.

## [1] Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques depuis la rentrée 2004

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

	2004 (1)	2006	2007 (2)	2008	2009	2010 (3)	2011 (4)	2012	Poids en 2012 dans le total des formations scientifiques (%)	Évolution 2012/2004 (%)
<b>Université hors IUT (5)</b>	<b>430 491</b>	<b>443 252</b>	<b>441 598</b>	<b>433 023</b>	<b>449 058</b>	<b>460 674</b>	<b>469 309</b>	<b>470 934</b>	<b>61,6</b>	<b>9,4</b>
Université (formations scientifiques + ingénieurs)	264 171	257 880	250 732	239 869	247 980	257 758	262 358	260 508	34,1	-1,4
Sciences fondamentales et applications	174 760	165 377	158 689	148 203	152 926	158 310	163 520	161 173	21,1	-7,8
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	73 791	71 320	69 742	69 282	71 709	73 783	73 515	74 520	9,8	1,0
Pluri-sciences	15 620	21 183	22 301	22 384	23 345	25 665	25 323	24 815	3,2	58,9
Université (santé)	166 320	185 372	190 866	193 154	201 078	202 916	206 951	210 426	27,5	26,5
Médecine, odontologie	138 532	154 076	158 995	161 933	170 228	125 134	128 826	131 857	17,3	ns
Pharmacie	27 788	31 296	31 871	31 221	30 850	22 796	23 280	23 024	3,0	ns
Pluri-santé (Paces)						54 986	54 845	55 545	7,3	
<b>INP, UT, IP, grands établissements, autres (5)</b>	<b>20 499</b>	<b>21 202</b>	<b>21 469</b>	<b>20 962</b>	<b>21 158</b>	<b>21 716</b>	<b>20 292</b>	<b>20 650</b>	<b>2,7</b>	<b>0,7</b>
<b>IUT production</b>	<b>55 366</b>	<b>55 928</b>	<b>56 600</b>	<b>57 183</b>	<b>57 859</b>	<b>56 988</b>	<b>56 238</b>	<b>56 034</b>	<b>7,3</b>	<b>1,2</b>
<b>Formations d'ingénieur hors université, INP et UT (6)</b>	<b>67 455</b>	<b>68 262</b>	<b>70 920</b>	<b>82 870</b>	<b>85 908</b>	<b>89 766</b>	<b>91 147</b>	<b>94 526</b>	<b>12,4</b>	<b>40,1</b>
Publique MESR	23 525	22 342	24 290	33 553	35 811	37 811	36 685	37 679	4,9	60,2
Publique hors MESR	17 178	18 420	17 357	16 922	16 291	16 797	17 170	18 064	2,4	5,2
Privée	26 752	27 500	29 273	32 395	33 806	35 158	37 292	38 783	5,1	45,0
<b>CPGE scientifique</b>	<b>45 947</b>	<b>47 285</b>	<b>47 851</b>	<b>48 731</b>	<b>49 326</b>	<b>49 053</b>	<b>49 747</b>	<b>50 479</b>	<b>6,6</b>	<b>9,9</b>
Publique MEN	39 013	40 269	40 559	41 455	41 928	41 501	41 635	42 222	5,5	8,2
Publique hors MEN	846	808	797	779	815	822	1 391	1 398	0,2	65,2
Privée	6 088	6 208	6 495	6 497	6 583	6 730	6 721	6 859	0,9	12,7
<b>STS production</b>	<b>70 322</b>	<b>67 292</b>	<b>67 135</b>	<b>66 803</b>	<b>68 479</b>	<b>68 363</b>	<b>68 728</b>	<b>71 677</b>	<b>9,4</b>	<b>1,9</b>
Publique MEN	58 599	56 164	55 760	55 240	56 237	56 285	56 458	58 530	7,7	-0,1
Privée	11 723	11 128	11 375	11 563	12 242	12 078	12 270	13 147	1,7	12,1
<b>Total formations scientifiques</b>	<b>690 080</b>	<b>703 221</b>	<b>705 573</b>	<b>709 572</b>	<b>731 788</b>	<b>746 560</b>	<b>755 461</b>	<b>764 300</b>	<b>100,0</b>	<b>10,8</b>
<i>dont formations scientifiques hors santé</i>	<i>523 760</i>	<i>517 849</i>	<i>514 707</i>	<i>516 418</i>	<i>530 710</i>	<i>543 644</i>	<i>548 510</i>	<i>553 874</i>	<i>72,5</i>	<i>5,7</i>
<b>Total enseignement supérieur</b>	<b>2 269 797</b>	<b>2 253 832</b>	<b>2 231 495</b>	<b>2 234 162</b>	<b>2 314 032</b>	<b>2 319 627</b>	<b>2 350 866</b>	<b>2 386 901</b>		<b>5,2</b>
Poids des formations scientifiques	30,4	31,2	31,6	31,8	31,6	32,2	32,1	32,0		
Poids des formations scientifiques hors santé	23,1	23,0	23,1	23,1	22,9	23,4	23,3	23,2		
Poids du public dans total des formations scientifiques	90,6	93,6	93,3	92,9	92,8	92,8	92,5	91,5		
Poids du public MESR-MEN dans total des formations scientifiques	88,0	90,9	90,7	90,4	90,5	90,4	90,1	89,8		

(1) Année de passage de Paris IX du champ des universités à celui des grands établissements.

(2) Année de passage de l'INP Grenoble du champ des INP à celui des grands établissements.

(3) Les disciplines générales des universités intègrent les étudiants précédemment inscrits dans les IUFM.

(4) En 2011, l'université de Lorraine a été créée par fusion des universités de Metz et de Nancy I et II, ainsi que de l'INPL. Mayotte est devenu un DOM.

(5) L'université de Lorraine est comptabilisée avec les universités.

(6) Y compris les formations d'ingénieur en partenariat.

## Présentation

Au 15 janvier 2013, 1 462 700 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DOM [1]. Les effectifs sont en hausse de 0,8 %, prolongeant la tendance observée en 2011 (+ 0,9 %) [3].

Les effectifs progressent dans les disciplines de santé de 2,4 % après une augmentation de 1,2 % en 2011-2012 [1]. La Paces, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique), mise en place à la rentrée 2010, contribue à cette augmentation : on dénombre 55 500 étudiants en Paces, soit une hausse de 4,0 % par rapport à la précédente rentrée.

Les effectifs baissent en IUT (- 0,4%), en particulier dans le secteur « Production » (- 0,8 %) et moins dans le secteur « Services » (- 0,2 %), prolongeant la tendance observée en 2011 (- 0,6 %).

Les effectifs augmentent en cursus licence (+ 0,7 %) et en cursus master (+ 1,4 %) et diminuent en cursus doctorat (- 2,2%) [2].

Le nombre de nouveaux entrants inscrits pour la première fois à l'université en première année du cursus licence (y compris les disciplines de santé et les IUT), augmente en 2012-2013 (+ 2,1 %), après une hausse de 1,3 % en 2011-2012. Cette progression du nombre des nouveaux entrants à l'université est liée à la hausse du nombre de bacheliers à la session de juin 2012 (+ 7,1 %). Les inscriptions de nouveaux entrants sont en hausse en IUT (+ 1,5 %), dans les disciplines de santé (+ 7,5 %) et dans les disciplines générales (+ 2,2 %).

## Définitions

### Champ

Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

### Universités

Les données et les évolutions portent sur le champ de l'ensemble des universités publiques (75 universités) ainsi que sur l'université de Lorraine, le PRES de Paris Est et le PRES de Grenoble.

L'université de Lorraine, devenue grand établissement en 2011-2012, est intégrée dans le champ des universités en raison des formations qu'elle propose (très majoritairement de nature universitaire). Elle l'a été en totalité, y compris les formations de l'ex-Institut national polytechnique de Lorraine. En 2011-2012, l'université d'Aix-Marseille a été créée par fusion des universités de d'Aix I, Aix II et Aix III.

Depuis 2008, les IUFM de France métropolitaine et de La Réunion sont intégrés dans une université de rattachement, de même que ceux des autres DOM en 2010. Leurs effectifs sont donc pris en compte dans les effectifs universitaires. Depuis 2008 également, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont plus comptabilisées dans le champ « universités », de même que Paris-Dauphine (grand établissement) depuis 2004.

**Formation licence-master-doctorat (LMD)** - Voir 6.5.

**IUT** - Voir 6.6.

### PRES

Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.

**Les évolutions du tableau [3]** sont présentées en ancien cycle pour pouvoir effectuer des comparaisons sur le passé.

- **Premier cycle** Cycle de formation fondamentale et d'orientation ouvert aux titulaires du baccalauréat et d'une durée de deux ans, sanctionné par un Deug et cycle de formation suivi à l'université donnant accès à l'enseignement supérieur.

- **Deuxième cycle** Cycle d'approfondissement, de formation générale scientifique et technique d'une durée d'un à deux ans après le Deug, sanctionné par une licence puis une maîtrise.

- **Troisième cycle** Cycle conduisant soit à la recherche (DEA, doctorat), soit à une plus grande spécialisation (DESS).



## [1] Répartition des effectifs des universités françaises selon le cursus et la discipline en 2012-2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

Disciplines	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble		Nouveaux entrants (1)	
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	% variation annuelle	Effectifs	% variation annuelle
Droit sciences politiques	120 671	75 796	7 704	204 171	1,9	38 426	3,2
Sciences économiques, gestion	85 271	62 458	3 547	151 276	1,1	19 085	4,9
AES	31 474	6 456	10	37 940	-5,4	9 183	-11,6
Pluri-droit, sciences économiques, AES	.	111	.	111	ns	.	.
Lettres, sciences du langage	65 171	24 667	5 682	95 520	-0,2	18 610	2,8
Langues	83 896	21 222	2 502	107 620	1,2	28 337	2,2
Sciences humaines et sociales	130 493	83 811	13 285	227 589	0,9	37 520	2,2
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	3 256	5 939	56	9 251	0,3	1 246	6,0
Sciences fondamentales et application	75 815	68 101	17 257	161 173	-1,4	14 706	-4,1
Sciences de la nature et de la vie	41 494	22 732	10 294	74 520	1,4	8 960	-1,3
Staps	35 074	7 458	467	42 999	7,1	13 502	6,0
Pluri-sciences	22 171	2 494	150	24 815	-2,0	9 872	0,2
<b>Total disciplines générales</b>	<b>694 786</b>	<b>381 245</b>	<b>60 954</b>	<b>1 136 985</b>	<b>0,7</b>	<b>199 447</b>	<b>1,5</b>
Médecine-odontologie	13 625	116 981	1 251	131 857	2,4	1 835	1,8
Pharmacie	502	22 228	294	23 024	-1,1	60	ns
Pluri-santé	55 538	ns	.	55 545	4,0	35 103	7,8
<b>Total disciplines de santé</b>	<b>69 665</b>	<b>139 216</b>	<b>1 545</b>	<b>210 426</b>	<b>2,4</b>	<b>36 998</b>	<b>7,5</b>
<b>IUT (DUT + post-DUT)</b>	<b>115 305</b>	.	.	<b>115 305</b>	<b>-0,4</b>	<b>49 631</b>	<b>0,9</b>
<b>Total</b>	<b>879 756</b>	<b>520 461</b>	<b>62 499</b>	<b>1 462 716</b>	<b>0,8</b>	<b>286 076</b>	<b>2,1</b>
Répartition en %	60,1	35,6	4,3	100,0		19,6	

ns : non significatif

(1) Nouveaux entrants en première année de cursus licence (y compris discipline de santé et IUT).

## [2] Évolution en cursus des effectifs universitaires depuis 2004-2005 (France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Total
2004-2005	897 069	460 426	67 041	1 424 536
2005-2006	900 196	453 333	68 190	1 421 719
2006-2007	878 053	452 886	68 238	1 399 177
2007-2008	848 111	449 249	66 390	1 363 750
2008-2009	832 140	(1) 506 817	65 419	1 404 376
2009-2010	851 646	(2) 527 947	64 990	1 444 583
2010-2011	863 762	509 063	64 279	1 437 104
2011-2012 (3)	873 850	512 964	63 875	1 450 689
2012-2013	879 756	520 461	62 499	1 462 716

(1) Dont 62 544 en IUFM.

(2) Dont 58 518 en IUFM.

(3) Données révisées par rapport à l'édition 2012, pour tenir compte de l'université de Lorraine (voir « universités »).

## [3] Évolution des effectifs universitaires par cycle depuis 1985-1986 (France métropolitaine + DOM)

	Premier cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	Total	Évolution annuelle (%)
1985-1986	497 573	288 579	159 599	945 751	
1990-1991	615 751	366 250	177 936	1 159 937	6,3
2000-2001	708 648	472 565	215 547	1 396 760	0,5
2001-2002	685 368	467 422	221 574	1 374 364	-1,6
2002-2003	683 067	479 521	229 943	1 392 531	1,3
2003-2004	692 169	491 634	241 862	1 425 665	2,4
2004-2005	689 689	486 677	248 170	1 424 536	(1) 0,5
2005-2006	683 726	476 741	261 252	1 421 719	-0,2
2006-2007	668 110	466 050	265 017	1 399 177	-1,6
2007-2008	646 410	452 477	264 863	1 363 750	-2,5
2008-2009	635 714	503 894	264 768	1 404 376	(2) -1,1
2009-2010	656 470	514 558	273 555	1 444 583	2,9
2010-2011	664 904	471 779	300 421	1 437 104	(3) 0,8
2011-2012 (4)	669 814	465 177	315 698	1 450 689	0,9
2012-2013	674 753	492 635	295 328	1 462 716	0,8
Évolution 1985-2012	0,4	0,7	0,9	0,5	

(1) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en incluant les étudiants de Paris-Dauphine.

(2) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en retirant les étudiants d'IUFM et les 17 écoles d'ingénieurs sorties des champs des universités.

(3) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en retirant les stagiaires IUFM.

(4) Données révisées par rapport à l'édition 2012, pour tenir compte de l'université de Lorraine (voir « universités »).

## Présentation

En 2012-2013, on compte 78 universités, dont le centre universitaire de formation de Mayotte et l'université de Lorraine, devenue grand établissement en 2011-2012, mais maintenue dans le champ des universités du fait de la nature des formations qu'elle propose. À champ constant, le nombre d'étudiants dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (IUT et écoles d'ingénieurs inclus) augmente pour la quatrième année consécutive : + 0,8 % en 2012-2013, + 1,0 % en 2011-2012 après + 0,8 % en 2010-2011 et + 2,9 % en 2009-2010.

En 2012-2013, les effectifs sont en hausse dans près des deux tiers des académies. Dans huit académies, cette hausse est supérieure à 2,0 %. Seules cinq académies enregistrent des baisses supérieures à 1,0 %.

Le cursus licence englobe 60,1 % des étudiants sur l'ensemble du territoire. C'est à Paris que son poids est le plus faible (51,2 %), dans les DOM, il dépasse 70 %.

Concernant les établissements, les effectifs augmentent dans 48 universités. La hausse est supérieure à 4 % dans 8 universités, en particulier à Albi et Rennes II où elle dépasse 6 %. *A contrario*, 29 établissements voient leurs effectifs baisser, une baisse qui dépasse 2 % pour 14 d'entre eux. C'est le cas en particulier des universités de Toulon, Paris XIII, Orléans, Aix-Marseille, et Nice.

## Définitions

### Champ

Voir 6.4.

### Académie

Chaque étudiant est associé à l'académie d'appartenance de l'établissement, même si la composante dans laquelle il est inscrit se situe dans une autre académie. Les effectifs présentés ici par académie peuvent différer dans certains cas de ceux présentés en 6.2 (voir « Définitions », localisation des établissements).

### Universités

On y inclut les deux CUFR d'Albi et de Mayotte, l'université de Lorraine et les deux PRES de Paris-Est et Grenoble.

### Formation licence-master-doctorat (LMD)

- Depuis la rentrée 2007, l'ensemble des universités offrent des formations LMD.
- Cursus licence. Il s'agit globalement des trois premières années d'études supérieures.
- Cursus master. Il s'agit globalement des formations amenant à un diplôme de niveau bac+4 ou bac+5.
- Cursus doctorat. À vocation recherche, il conduit à la thèse.

### CUFR

Centre universitaire de formation et de recherche.

### PRES

Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.

### Pour en savoir plus

- Note d'Information (enseignement supérieur et recherche), 12.13.
- Tableaux statistiques, n° 7148, 7147.

## [1] Population universitaire par établissement et académie en 2012-2013

Universités et académies	Effectifs Totaux	Évolution par rapport à 2011-2012 (%)	Premières inscriptions	Poids du cursus licence (%)	Universités et académies	Effectifs Totaux	Évolution par rapport à 2011-2012 (%)	Premières inscriptions	Poids du cursus licence (%)
Aix-Marseille	60 648	-3,6	10 972	54,4	Lorraine	51 527	-0,4	9 946	58,6
Avignon	6 792	2,4	1 875	79,8	<b>Nancy-Metz</b>	<b>51 527</b>	<b>-0,4</b>	<b>9 946</b>	<b>58,6</b>
<b>Aix-Marseille</b>	<b>67 440</b>	<b>-3,0</b>	<b>12 847</b>	<b>56,9</b>	Angers	19 528	2,3	3 583	59,5
Amiens	23 557	3,5	5 277	64,1	Le Mans	10 470	2,1	2 611	71,1
<b>Amiens</b>	<b>23 557</b>	<b>3,5</b>	<b>5 277</b>	<b>64,1</b>	Nantes	33 769	2,3	7 030	59,5
Besançon	19 627	0,0	4 189	63,7	<b>Nantes</b>	<b>63 767</b>	<b>2,2</b>	<b>13 224</b>	<b>61,4</b>
<b>Besançon</b>	<b>19 627</b>	<b>0,0</b>	<b>4 189</b>	<b>63,7</b>	Nice	25 020	-3,1	5 311	60,6
Bordeaux I	9 280	-1,3	1 939	62,3	Toulon	8 596	-5,1	2 118	74,3
Bordeaux II	18 018	2,1	2 565	43,2	<b>Nice</b>	<b>33 616</b>	<b>-3,6</b>	<b>7 429</b>	<b>61,1</b>
Bordeaux III	14 458	-2,1	2 872	74,8	Orléans	13 884	-3,8	3 198	69,7
Bordeaux IV	19 370	3,8	3 633	51,4	Tours	23 075	2,3	4 863	59,5
Pau	11 301	-1,2	2 739	70,7	<b>Orléans - Tours</b>	<b>36 959</b>	<b>-0,1</b>	<b>8 061</b>	<b>63,3</b>
<b>Bordeaux</b>	<b>72 427</b>	<b>0,7</b>	<b>13 748</b>	<b>58,4</b>	Paris I	38 833	-1,0	5 761	56,2
Caen	23 781	1,5	5 120	61,8	Paris II	15 804	2,8	2 258	46,9
<b>Caen</b>	<b>23 781</b>	<b>1,5</b>	<b>5 120</b>	<b>61,8</b>	Paris III	17 466	-2,1	3 231	62,0
Clermont I (1)	15 186	-2,0	3 066	56,7	Paris IV	21 244	1,6	3 881	54,1
Clermont II	14 543	-0,2	2 991	64,8	Paris V	30 988	-2,5	4 599	44,3
<b>Clermont-Ferrand</b>	<b>29 729</b>	<b>-1,1</b>	<b>6 057</b>	<b>60,7</b>	Paris VI	31 376	0,0	4 833	49,2
Corse	3 762	0,8	841	69,7	Paris VII	24 289	-2,5	3 544	47,3
<b>Corse</b>	<b>3 762</b>	<b>0,8</b>	<b>841</b>	<b>69,7</b>	<b>Paris</b>	<b>180 000</b>	<b>-0,8</b>	<b>28 107</b>	<b>51,2</b>
PRES Paris-Est	1 416	2,0	-	-	La Rochelle	7 344	-2,4	1 586	72,9
Marne-la-Vallée	10 479	-2,0	1 974	67,7	Poitiers	22 136	-2,9	4 476	56,4
Paris XII	26 998	1,0	5 367	63,5	<b>Poitiers</b>	<b>29 480</b>	<b>-2,8</b>	<b>6 062</b>	<b>60,5</b>
Paris XIII	21 086	-3,8	4 309	66,0	Reims	21 240	1,8	4 668	65,9
Paris VIII	23 010	2,2	4 179	64,9	<b>Reims</b>	<b>21 240</b>	<b>1,8</b>	<b>4 668</b>	<b>65,9</b>
<b>Créteil</b>	<b>82 989</b>	<b>-0,3</b>	<b>15 829</b>	<b>64,0</b>	Brest	17 174	2,9	3 614	61,2
Dijon	26 254	-1,1	5 248	59,5	Bretagne Sud	8 385	-1,2	1 678	75,9
<b>Dijon</b>	<b>26 254</b>	<b>-1,1</b>	<b>5 248</b>	<b>59,5</b>	Rennes I	25 576	-1,2	4 381	50,1
PRES Grenoble	3 527	-1,9	-	-	Rennes II	20 650	6,0	5 349	74,0
Chambéry	12 478	4,9	2 868	71,6	<b>Rennes</b>	<b>71 785</b>	<b>1,8</b>	<b>15 022</b>	<b>62,6</b>
Grenoble I	15 392	1,5	3 124	56,8	Le Havre	6 958	0,9	1 685	73,4
Grenoble II	17 363	-0,3	3 516	64,8	Rouen	25 180	4,3	5 571	63,4
Grenoble III	5 493	-1,5	1 068	63,3	<b>Rouen</b>	<b>32 138</b>	<b>3,5</b>	<b>7 256</b>	<b>65,5</b>
<b>Grenoble</b>	<b>54 253</b>	<b>1,1</b>	<b>10 576</b>	<b>59,7</b>	Mulhouse	7 539	-2,8	1 635	70,0
Artois	11 371	5,1	2 632	67,2	Strasbourg	43 936	2,0	7 266	54,1
Lille I	19 775	1,9	3 362	60,2	<b>Strasbourg</b>	<b>51 475</b>	<b>1,3</b>	<b>8 901</b>	<b>56,5</b>
Lille II	27 276	2,5	5 237	47,3	CUFR d'Albi	3 393	13,9	1 059	88,3
Lille III	18 637	-0,9	4 321	75,0	Toulouse I	20 906	3,1	3 856	57,6
Littoral	10 292	1,4	2 300	72,0	Toulouse II	22 971	3,2	3 905	67,2
Valenciennes	10 110	0,6	2 188	71,1	Toulouse III	28 397	2,7	5 745	59,8
<b>Lille</b>	<b>97 461</b>	<b>1,7</b>	<b>20 040</b>	<b>62,6</b>	<b>Toulouse</b>	<b>75 667</b>	<b>3,4</b>	<b>14 565</b>	<b>62,7</b>
Limoges	14 369	2,7	2 884	63,8	Cergy Pontoise	14 164	2,3	3 115	65,6
<b>Limoges</b>	<b>14 369</b>	<b>2,7</b>	<b>2 884</b>	<b>63,8</b>	Evry-Val-d'Essonne	9 462	-2,3	2 409	76,1
Lyon I	33 853	3,3	5 635	48,8	Paris X	31 928	0,4	6 016	63,4
Lyon II	28 773	3,3	5 148	61,0	Paris XI	27 603	1,2	4 434	53,6
Lyon III	25 239	4,3	4 543	64,6	Versailles-St-Quentin	16 126	4,6	3 244	56,3
St-Etienne	16 166	0,6	4 121	70,2	<b>Versailles</b>	<b>99 283</b>	<b>1,3</b>	<b>19 218</b>	<b>61,1</b>
<b>Lyon</b>	<b>104 031</b>	<b>3,1</b>	<b>19 447</b>	<b>59,3</b>	<b>Total France métro.</b>	<b>1 437 085</b>	<b>0,8</b>	<b>278 395</b>	<b>59,9</b>
Montpellier I	24 007	2,1	3 753	48,2	Antilles-Guyane	12 820	0,9	3 428	70,5
Montpellier II	15 813	4,0	2 518	56,3	Mayotte	607	so	289	100,0
Montpellier III	18 687	3,4	4 687	68,9	La Réunion	12 204	5,3	3 964	76,1
Nîmes	3 378	0,5	1 168	95,2	<b>Total DOM</b>	<b>25 631</b>	<b>5,5</b>	<b>7 681</b>	<b>73,9</b>
Perpignan	8 583	-2,3	1 707	70,0	<b>Total</b>	<b>1 462 716</b>	<b>0,8</b>	<b>286 076</b>	<b>60,1</b>
<b>Montpellier</b>	<b>70 468</b>	<b>2,2</b>	<b>13 833</b>	<b>60,4</b>					

so : sans objet.

(1) Le diplôme universitaire IFSI (institut de formation en soins infirmiers) est réservé aux élèves infirmiers des IFSI. Les étudiants qui le préparent sont inscrits parallèlement dans des écoles relevant des formations de santé du ministère des affaires sociales et de la santé. Ces étudiants, présents dans les effectifs de l'université de Clermont I, ont été retirés des effectifs universitaires cette année ainsi que l'année dernière pour le calcul des évolutions à champ constant.

## Présentation

Au 15 janvier 2013, 1 462 700 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DOM [1]. En 2012-2013, 60,1 % des étudiants à l'université sont inscrits en cursus licence (contre 60,3 % en 2011-2012), 35,6 % en cursus master (contre 35,3 %) et 4,3 % en cursus doctorat (contre 4,4 %).

Les femmes représentent 57,0 % de la population universitaire. Si elles sont majoritaires en cursus licence (56,2 %) et en cursus master (59,3 %), elles sont légèrement minoritaires en cursus doctorat (48,0 %).

La répartition hommes/femmes par discipline varie très peu par rapport à l'année universitaire 2011-2012. Les femmes restent majoritaires en langues (73,9 %), en lettres – sciences du langage (70,3 %) et en sciences humaines et sociales (67,9 %). Elles restent en revanche minoritaires en sciences fondamentales et applications (27,9 %) et en Staps (29,5 %).

En 2012-2013, 59,8 % des nouveaux entrants ont 18 ans ou moins, 22,2 % ont 19 ans, 8,9 % ont 20 ans et 9,1 % ont 21 ans ou plus [2]. Comme les années précédentes, les femmes sont plus jeunes que les hommes à leur entrée à l'université. Elles sont en effet 62,4 % à avoir 18 ans ou moins contre 56,4 % chez les hommes lors de leur première inscription.

Les nouveaux entrants à l'université se dirigent principalement vers les IUT (17,3 %), les disciplines juridiques (13,4 %), les sciences humaines et sociales (13,1 %) et les disciplines médicales (12,3 %).

Parmi ces nouveaux entrants, la plupart (84 %) sont des nouveaux bacheliers [3]. Ces derniers sont composés de 78,3 % de bacheliers généraux, 14,7 % de bacheliers technologiques et 7,0 % de bacheliers professionnels. Le nombre de bacheliers à la session de 2012 a augmenté de 7,1 %. *De facto*, les nouveaux bacheliers s'inscrivant à l'université sont en hausse à la rentrée 2012 (+ 2,7 %). Cette augmentation est pour partie due aux nouveaux bacheliers professionnels (+ 18,6 % de nouveaux inscrits). Ces nouveaux inscrits font plus que compenser la baisse des inscriptions de nouveaux bacheliers technologiques (- 3,1 %) consécutive à la baisse du nombre de lauréats de ce diplôme (- 3,4 %). Les bacheliers généraux se dirigent à nouveau moins vers l'université : l'augmentation des bacheliers généraux parmi les nouveaux bacheliers inscrits à l'université (+ 2,7 %) est moins importante que l'augmentation des diplômés du baccalauréat général (+ 3,5 %).

## Définitions

### Champ

Voir en 6.4.

### Formation licence-master-doctorat (LMD)

- Depuis la rentrée 2007, l'ensemble des universités offrent des formations LMD.

- Cursus licence. Il s'agit globalement des trois premières années d'études supérieures.

- Cursus master. Il s'agit globalement des formations amenant à un diplôme de niveau bac+4 ou bac+5.

- Cursus doctorat. À vocation recherche, il conduit à la thèse.

### Instituts universitaires de technologie (IUT)

Il regroupe la préparation aux diplômes universitaires de technologie (DUT), ainsi qu'aux formations post-DUT. Les licences professionnelles en IUT sont comptabilisées dans les disciplines générales de l'université.

### Nouveaux entrants

Étudiants inscrits pour la première fois dans une université publique française en première année de cursus licence.

## [1] Répartition des étudiants en université selon le sexe, le cursus et la discipline en 2012-2013 (1)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

Disciplines	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Ensemble	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	120 671	64,4	75 796	65,3	7 704	49,5	204 171	64,2
Sciences économiques, gestion	85 271	50,9	62 458	54,4	3 547	44,2	151 276	52,2
AES	31 474	59,8	6 456	61,2	10	52,6	37 940	60,1
Pluri-droit, sciences économiques, AES	-	-	111	52,3	-	-	111	52,3
Lettres, sciences du langage	65 171	68,9	24 667	75,0	5 682	66,6	95 520	70,3
Langues	83 896	73,2	21 222	77,2	2 502	67,4	107 620	73,9
Sciences humaines et sociales	130 493	67,2	83 811	71,1	13 285	54,6	227 589	67,9
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	3 256	70,6	5 939	81,5	56	41,3	9 251	77,4
Sciences fondamentales et application	75 815	26,8	68 101	28,5	17 257	29,7	161 173	27,9
Sciences de la nature et de la vie	41 494	61,8	22 732	59,1	10 294	54,4	74 520	59,9
Staps	35 074	28,3	7 458	34,8	467	35,2	42 999	29,5
Pluri-sciences	22 171	44,0	2 494	57,2	150	28,0	24 815	45,2
Médecine-odontologie	13 625	79,0	116 981	60,3	1 251	50,2	131 857	62,2
Pharmacie	502	71,7	22 228	65,4	294	61,4	23 024	65,4
Pluri-santé	55 538	64,1	7	85,7	-	-	55 545	64,1
IUT	115 305	39,7	-	-	-	-	115 305	39,7
<b>Total</b>	<b>879 756</b>	<b>56,2</b>	<b>520 461</b>	<b>59,3</b>	<b>62 499</b>	<b>48,0</b>	<b>1 462 716</b>	<b>57,0</b>
Pourcentage par cursus		60,1		35,6		4,3		100,0

(1) Pour en savoir plus sur les DOM, les COM et la Nouvelle-Calédonie, voir 12.8.

## [2] Répartition des nouveaux entrants à l'université selon le sexe, l'âge et la discipline en 2012-2013 (1)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

Disciplines	18 ans ou moins		19 ans		20 ans		21 ans ou plus		Ensemble	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	24 083	68,8	8 391	60,3	2 948	58,4	3 004	56,4	38 426	65,2
Sciences économiques, gestion	10 516	49,4	4 783	40,7	1 970	40,7	1 816	47,0	19 085	46,1
AES	3 607	61,5	2 716	57,2	1 494	56,6	1 366	57,2	9 183	58,8
Lettres, sciences du langage	9 179	75,8	3 896	66,1	2 145	65,1	3 390	64,5	18 610	70,5
Langues	14 463	80,7	6 192	71,5	3 148	65,3	4 534	64,8	28 337	74,4
Sciences humaines et sociales	18 600	71,5	9 261	65,1	4 373	60,5	5 286	60,2	37 520	67,1
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	441	76,6	225	66,7	252	68,3	328	68,9	1 246	71,1
Sciences fondamentales et application	9 275	29,7	3 030	24,1	1 262	21,4	1 139	23,0	14 706	27,3
Sciences de la nature et de la vie	5 537	64,3	2 020	62,5	858	66,1	545	62,6	8 960	64,0
Staps	7 313	30,4	3 806	22,9	1 483	18,7	900	21,7	13 502	26,4
Pluri-sciences	6 661	44,1	1 913	37,5	701	39,5	597	34,7	9 872	41,9
Médecine-odontologie	535	70,5	505	86,1	289	84,8	506	78,7	1 835	79,3
Pharmacie	-	-	-	-	-	-	60	83,3	60	83,3
Pluri-santé	28 935	65,3	4 280	60,9	1 138	63,6	750	64,0	35 103	64,7
IUT	31 798	41,1	12 494	35,1	3 489	32,8	1 850	35,0	49 631	38,8
<b>Total</b>	<b>170 943</b>	<b>58,5</b>	<b>63 512</b>	<b>51,6</b>	<b>25 550</b>	<b>51,4</b>	<b>26 071</b>	<b>55,4</b>	<b>286 076</b>	<b>56,1</b>
Pourcentage par âge		59,8		22,2		8,9		9,1		100,0

(1) Nouveaux entrants en première année de cursus licence.

## [3] Filière universitaire et filière du baccalauréat des nouveaux bacheliers inscrits à l'université

(France métropolitaine + DOM)

	IUT		Université hors IUT		Ensemble	
	Effectifs	% variation annuelle	Effectifs	% variation annuelle	Effectifs	% variation annuelle
Baccalauréats généraux	31 170	2,9	157 043	2,6	188 213	2,7
Baccalauréats technologiques	12 074	-2,8	23 365	-3,3	35 439	-3,1
Baccalauréats professionnels	1 485	9,0	15 258	19,6	16 743	18,6
<b>Total</b>	<b>44 729</b>	<b>1,5</b>	<b>195 666</b>	<b>3,0</b>	<b>240 395</b>	<b>2,7</b>

## Présentation

En 2012-2013, 114 700 étudiants préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) en France métropolitaine et dans les DOM [1]. En tenant compte de la population préparant un diplôme post-DUT (600) ou une licence professionnelle (30 600), les effectifs des instituts universitaires de technologie atteignent 146 000. Pour la troisième année consécutive, le nombre d'étudiants inscrits en DUT diminue, très légèrement cette année. Cette baisse concerne surtout le secteur « production ». Le nombre de départements des IUT a peu varié en 2012-2013 avec deux créations, une dans le secteur de la production (département « Génie civil »), une dans le secteur des services (département « Carrières juridiques »). Le nombre de nouveaux entrants est également stable (+ 0,9 %) alors que le nombre de bacheliers généraux (+ 3,5 %), mais surtout le nombre de bacheliers professionnels (+ 22,3 %) ont fortement augmenté à la session du baccalauréat 2012. Le nombre de nouveaux bacheliers technologiques poursuivant en IUT baisse de 2,8 %. La part de bacheliers généraux de la session 2012 parmi les nouveaux entrants en IUT en 2012 augmente légèrement (67,7 % contre 66,4 % en 2011) [2]. La part des bacheliers professionnels progresse de 0,3 point et atteint 3,4 %. En conséquence, celle des bacheliers technologiques baisse (- 1 point) pour atteindre 26,3 % en 2012.

Globalement, les effectifs d'IUT se répartissent à 58,9 % dans le domaine des services et 41,1 % dans celui de la production [3]. Dans le secteur des services, près de 60 % des effectifs se concentrent dans deux spécialités : « Gestion des entreprises et des administrations » et « Techniques de commercialisation ».

Les femmes représentent 39,7 % de l'ensemble des effectifs préparant un DUT. Elles sont quasiment à parité avec les hommes dans le secteur des services (50,8 %), mais elles ne représentent que 23,8 % des effectifs du secteur de la production. Dans ce secteur, elles sont cependant majoritaires dans les spécialités « Chimie » (52,9 %) et « Génie biologique » (63,1 %). Globalement, depuis 2002-2003, la proportion de femmes dans les spécialités du secteur « production » s'est accrue de 3 points et elle a baissé de 3,5 points dans le secteur « services ». L'écart de 0,5 point correspond à la baisse de la part des femmes entre 2002 (40,2 %) et 2012 (39,7 %).

## Définitions

### IUT

Les instituts universitaires de technologie, rattachés aux universités, ont été créés en 1965. 115 IUT fonctionnent à la rentrée 2012 en France métropolitaine et dans les DOM (il n'y a pas d'IUT à Mayotte).

Les IUT préparent aux diplômes universitaires de technologie (DUT), aux diplômes post-DUT (formation d'un an à temps plein après deux années d'enseignement supérieur) et aux licences professionnelles. Les licences professionnelles sont aussi dispensées dans d'autres établissements mais les effectifs mentionnés dans le tableau [1] ne concernent que ceux des IUT.

Les effectifs comprennent l'ensemble des formations diplômantes (initiales, permanentes, continues et par apprentissage).

### DUT

Diplôme universitaire de technologie.

### Département d'IUT

Un département d'IUT correspond à une spécialité dans un IUT.

### Spécialités

Les spécialités des diplômes universitaires de technologie sont définies dans le cadre de l'espace européen, notamment par l'arrêté du 10 août 2005 relatif au DUT dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. L'enseignement dispensé est assuré dans 25 spécialités. En seconde année, le choix est encore plus large avec des options proposées dans certaines spécialités.

### Licence professionnelle

Dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur, la licence professionnelle est venue modifier l'offre de formation, au moins dans les universités, y compris les IUT. Prolongement des formations professionnelles en deux ans (DUT et BTS), la licence professionnelle est toutefois ouverte à tous les titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2, professionnel ou généraliste, dans la mesure où le domaine étudié est compatible avec celui de la licence demandée. Elle a été créée en 2000.

### Baccalauréats S, ES, L, STI, STG

Voir « Sigles » en fin d'ouvrage.

## [1] Évolution des effectifs dans les IUT selon le diplôme préparé

(France métropolitaine + DOM)

	DUT				Licence professionnelle	Diplôme post-DUT	Total IUT
	Secteur de la production	Secteur des services	Total	Nombre de départements d'IUT			
1975-1976 (1)	21 246	22 090	43 336	nd			
1985-1986 (1)	28 166	32 548	60 714	nd			
1990-1991 (1)	34 957	37 387	72 344	nd			
1995-1996 (1)	45 321	50 837	96 158	nd			
2000-2001 (2)	50 465	65 630	116 095	582	2 179	2 357	120 631
2005-2006 (2)	47 103	64 193	111 296	643	19 816	1 234	132 346
2006-2007 (2)	47 138	65 342	112 480	653	23 326	1 289	137 095
2007-2008 (2)	47 932	67 428	115 360	662	24 886	863	141 109
2008-2009 (2)	48 395	68 949	117 344	667	26 444	771	144 559
2009-2010 (2)	48 743	68 596	117 339	675	28 759	800	146 898
2010-2011 (2)	48 118	67 579	115 697	684	29 437	779	145 913
2011-2012 (2)	47 502	67 516	115 018	685	29 395	779	145 192
2012-2013 (2)	47 182	67 499	114 681	687	30 623	624	145 928

(1) Hors formation continue mais y compris année spéciale.

(2) Toutes formations confondues pour les effectifs et le nombre de départements.

## [2] Origine scolaire des étudiants entrant en première année d'IUT en 2012-2013 (%)

(France métropolitaine + DOM)

Domaines de spécialité	Bacs généraux				Bacs technologiques				Bacs pro	Autres origines (1)	Total	Effectifs d'entrants 2012-2013	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	Total	STI	STG	Autres	Total					
Production	65,8	1,3	0,2	67,2	19,9	0,5	5,6	25,9	3,1	3,7	100,0	20 775	1,1
Services	23,6	40,5	3,9	68,0	2,9	22,3	1,3	26,6	3,6	1,8	100,0	28 856	0,8
<b>Total</b>	<b>41,3</b>	<b>24,1</b>	<b>2,3</b>	<b>67,7</b>	<b>10,0</b>	<b>13,2</b>	<b>3,1</b>	<b>26,3</b>	<b>3,4</b>	<b>2,6</b>	<b>100,0</b>	<b>49 631</b>	<b>0,9</b>

(1) Capacité en droit, titre étranger admis nationalement en équivalence, titre français admis nationalement en dispense, promotion sociale, validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels, autres cas.

## [3] Répartition des effectifs préparant un DUT en 2012-2013

(France métropolitaine + DOM)

Spécialités	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Départements d'IUT	Rappel 2011-2012	
						Effectifs	Départements d'IUT
Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile	12	43	55	78,2	1	55	1
Chimie	1 617	1 818	3 435	52,9	19	3 481	19
Génie biologique	2 432	4 163	6 595	63,1	39	6 588	39
Génie chimique - génie des procédés	677	470	1 147	41,0	12	1 169	12
Génie civil	4 253	845	5 098	16,6	24	5 114	23
Génie du conditionnement et de l'emballage	117	137	254	53,9	5	274	5
Génie électrique et informatique industrielle	7 234	534	7 768	6,9	53	7 854	53
Génie industriel et maintenance	1 749	126	1 875	6,7	25	1 857	25
Génie mécanique et productique	6 338	510	6 848	7,4	46	6 903	46
Génie thermique et énergie	1 886	214	2 100	10,2	18	2 227	18
Hygiène, sécurité et environnement	1 314	558	1 872	29,8	17	1 868	17
Mesures physiques	3 628	805	4 433	18,2	30	4 459	30
Qualité, logistique industrielle et organisation (1)	1 388	558	1 946	28,7	23	1 865	23
Réseaux et télécommunications	2 470	242	2 712	8,9	29	2 730	29
Science et génie des matériaux	845	199	1 044	19,1	12	1 058	12
<b>Total du secteur de la production</b>	<b>35 960</b>	<b>11 222</b>	<b>47 182</b>	<b>23,8</b>	<b>353</b>	<b>47 502</b>	<b>352</b>
Carrières juridiques	525	1 857	2 382	78,0	10	2 374	9
Carrières sociales	679	2 631	3 310	79,5	21	3 269	21
Gestion des entreprises et des administrations	8 875	11 279	20 154	56,0	78	20 369	78
Gestion administrative et commerciale	731	1 291	2 022	63,8	13	1 912	13
Gestion, logistique et transport	1 845	822	2 667	30,8	22	2 698	22
Information - communication	760	3 101	3 861	80,3	19	3 871	19
Informatique	7 851	730	8 581	8,5	45	8 390	45
Services et réseaux de communications	2 257	1 175	3 432	34,2	31	3 456	31
Statistiques et informatique décisionnelle (2)	725	358	1 083	33,1	12	1 117	12
Techniques de commercialisation	8 990	11 017	20 007	55,1	83	20 060	83
<b>Total du secteur des services</b>	<b>33 238</b>	<b>34 261</b>	<b>67 499</b>	<b>50,8</b>	<b>334</b>	<b>67 516</b>	<b>333</b>
<b>Ensemble</b>	<b>69 198</b>	<b>45 483</b>	<b>114 681</b>	<b>39,7</b>	<b>687</b>	<b>115 018</b>	<b>685</b>

(1) Fusion de « Organisation et génie de la production » et de « Métrologie contrôle qualité ».

(2) Statistiques et traitements informatiques des données (STID) avant la rentrée 2009.

## Présentation

En 2012-2013, 124 500 étudiants suivent une formation dans une école d'ingénieurs, soit 2,4 % de plus qu'à la rentrée précédente [1].

La plus forte augmentation du nombre d'étudiants inscrits provient cette année des écoles relevant d'un ministère autre que celui de l'enseignement supérieur et de la recherche (+ 5,1 %). Le nombre d'étudiants des écoles relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) et celui des écoles privées progressent aussi, mais de façon plus modérée (respectivement 1,3 % et 3,1 %).

Le MESR forme toujours plus de la moitié des futurs ingénieurs (près de six sur dix), 41 % de ces étudiants étant inscrits dans une école interne ou rattachée à une université [2]. Ce pourcentage est stable par rapport à l'année précédente.

À la rentrée 2012, dans les écoles d'ingénieurs, le nombre de femmes continue d'augmenter (+ 3,2 %) et le taux de féminisation est en légère hausse par rapport à l'année précédente (28,1 % contre 27,8 % en 2011). La part des femmes est très variable selon le type d'école.

La proportion de femmes à l'Ensam augmente très légèrement cette année, avec 13,5 % de femmes (soit + 0,3 point par rapport à 2011). Cette école reste la moins féminisée de toutes, à l'inverse des écoles d'ingénieurs relevant du ministère en charge de l'agriculture qui accueillent davantage de filles que de garçons (67,9 %, en hausse de + 1,2 point).

Le flux de nouveaux inscrits poursuit sa hausse cette année avec 41 800 nouveaux inscrits, soit 3,7 % de plus qu'en 2011 [3]. Cette hausse est plus marquée pour les écoles privées (+ 9,8 %). Elle est plus modérée dans les écoles relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (+ 1,5 %) et dans celles relevant des autres ministères (+ 1,6 %).

La voie d'intégration la plus fréquente reste celle des classes préparatoires aux grandes écoles avec 39,8 % des élèves intégrant une école, malgré une baisse de 0,3 point. En 2012, les admissions à la suite d'un baccalauréat augmentent (28,1 % des nouveaux inscrits, en hausse de 1,3 point), alors que celles consécutives à un DUT ou un BTS baissent (13,4 % des entrants, soit - 0,5 point par rapport à la rentrée précédente).

## Définitions

### Champ

Étudiants inscrits dans un cycle ingénieur ou ingénieur spécialisé d'une école habilitée à délivrer un diplôme reconnu, quel que soit le régime d'inscription.

### Écoles d'ingénieurs

Ensemble des établissements publics et privés, quel que soit le ministère de rattachement, habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs (CTI). Établissements de France métropolitaine et des DOM (il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte). Les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine - devenue grand établissement en 2011 - ont été maintenues dans les effectifs des écoles internes universitaires.

### Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)

Formations par alternance sur trois ans, sous statut étudiant ou en apprentissage, reconnues par la commission des titres d'ingénieur (CTI). Les étudiants inscrits dans ces formations ne figurent pas dans les tableaux.

### Insa

Instituts nationaux de sciences appliquées.

### Ensam

École nationale supérieure des arts et métiers.



## [1] Évolution des effectifs des écoles d'ingénieurs (1) (France métropolitaine + DOM) (2)

Types d'écoles	1980 1981	1990 1991	2000 2001	2005 2006	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	Évolution 2012/2011 (%)
<b>Écoles sous tutelle du MESR</b>	<b>20 650</b>	<b>34 475</b>	<b>52 537</b>	<b>59 503</b>	<b>64 993</b>	<b>67 353</b>	<b>68 808</b>	<b>69 690</b>	<b>1,3</b>
Écoles internes ou rattachées aux universités	nd	12 234	19 887	23 419	24 062	24 657	(3) 28 144	(3) 28 332	0,7
Autres écoles du MESR	nd	22 241	32 650	36 084	40 931	42 696	40 664	41 358	1,7
<b>Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale</b>	<b>8 127</b>	<b>10 865</b>	<b>14 670</b>	<b>16 607</b>	<b>16 447</b>	<b>17 643</b>	<b>18 147</b>	<b>19 074</b>	<b>5,1</b>
Agriculture, pêche	2 506	3 078	4 010	4 386	4 791	4 637	4 823	4 606	-4,5
Défense	2 347	3 238	3 803	4 009	4 080	4 186	4 091	4 639	13,4
Industrie	1 083	1 571	3 201	3 818	3 228	4 226	4 456	4 658	4,5
Mer							175	376	114,9
Télécommunications	666	1 302	1 760	2 076	1 990	2 013	2 000	1 996	-0,2
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 509	1 537	1 610	1 808	1 828	1 826	-0,1
Santé	25	18	8	27	21	23	18	(4)	-
Économie et Finances				294	220	211	225	436	93,8
Ville de Paris	254	320	379	460	507	539	531	537	1,1
<b>Écoles privées</b>	<b>8 490</b>	<b>14 002</b>	<b>22 106</b>	<b>25 268</b>	<b>30 226</b>	<b>32 586</b>	<b>34 616</b>	<b>35 684</b>	<b>3,1</b>
<b>Ensemble des écoles d'ingénieurs</b>	<b>37 267</b>	<b>59 342</b>	<b>89 313</b>	<b>101 378</b>	<b>112 253</b>	<b>117 582</b>	<b>121 571</b>	<b>124 448</b>	<b>2,4</b>

(1) Hors formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) et hors cycle préparatoire ingénieurs.

(2) Il n'y a pas d'écoles d'ingénieurs à Mayotte.

(3) Les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine sont comptabilisées avec les effectifs universitaires, en écoles internes.

(4) En 2012-2013, il n'y a pas d'étudiants inscrits en formations d'ingénieurs à l'école des hautes études en santé publique.

## [2] Répartition des effectifs des écoles d'ingénieurs en 2012-2013 (1) (France métropolitaine + DOM)

	Nbre implan- tations géo- graphiques	Inscrits en 2012	Répartition (%)	Évolution des effectifs 2012/2011	dont étudiantes	Part des femmes (%)	Évolution effectifs femmes 2012/2011
<b>Écoles sous tutelle du MESR</b>	<b>130</b>	<b>69 690</b>	<b>56,0</b>	<b>1,3</b>	<b>18 914</b>	<b>27,1</b>	<b>2,1</b>
<b>Écoles internes ou rattachées aux universités (2)</b>	<b>80</b>	<b>28 332</b>	<b>22,8</b>	<b>0,7</b>	<b>8 332</b>	<b>29,4</b>	<b>1,1</b>
<b>Autres écoles du MESR</b>	<b>50</b>	<b>41 358</b>	<b>33,2</b>	<b>1,7</b>	<b>10 582</b>	<b>25,6</b>	<b>2,9</b>
Universités de technologie	5	5 955	4,8	-0,5	1 453	24,4	5,1
Insa	6	11 519	9,3	1,1	3 512	30,5	0,9
Ensam	8	4 244	3,4	3,7	573	13,5	6,3
Écoles centrales	6	7 044	5,7	9,6	1 632	23,2	9,2
Autres écoles (3)	25	12 596	10,1	-1,3	3 412	27,1	0,6
<b>Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale</b>	<b>48</b>	<b>19 074</b>	<b>15,3</b>	<b>5,1</b>	<b>6 564</b>	<b>34,4</b>	<b>1,7</b>
Agriculture, pêche	11	4 606	3,7	-4,5	3 128	67,9	-2,7
Défense	9	4 639	3,7	13,4	761	16,4	14,3
Industrie	10	4 658	3,7	4,5	1 261	27,1	3,1
Mer	3	376	0,3	114,9	32	8,5	77,8
Télécommunications	5	1 996	1,6	-0,2	461	23,1	-6,9
Équipement, transport, logement	5	1 826	1,5	-0,1	534	29,2	1,3
Santé	1	0			0		
Économie et Finances	2	436	0,4	93,8	170	39,0	88,9
Ville de Paris	2	537	0,4	1,1	217	40,4	6,4
<b>Écoles privées</b>	<b>77</b>	<b>35 684</b>	<b>28,7</b>	<b>3,1</b>	<b>9 467</b>	<b>26,5</b>	<b>6,7</b>
<b>Ensemble des écoles d'ingénieurs</b>	<b>255</b>	<b>124 448</b>	<b>100,0</b>	<b>2,4</b>	<b>34 945</b>	<b>28,1</b>	<b>3,2</b>

(1) Hors formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) et hors cycle préparatoire ingénieurs.

(2) Les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine sont comptabilisées avec les effectifs universitaires, en écoles internes.

(3) Y compris l'INP de Toulouse et les instituts polytechniques.

## [3] Origine scolaire des nouveaux inscrits dans les écoles d'ingénieurs en 2012-2013 (%)

(France métropolitaine + DOM)

Niveau de l'étudiant à l'entrée	Bac	CPGE	Université (1)	DUT-BTS	Autres (2)	Total (3)	Effectifs 2012
Écoles publiques sous tutelle du MESR	26,3	38,3	6,2	15,1	14,0	100,0	23 609
Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	7,1	64,0	6,8	7,1	15,0	100,0	6 368
Écoles privées	43,0	29,5	4,4	13,2	9,8	100,0	11 805
<b>Ensemble</b>	<b>28,1</b>	<b>39,8</b>	<b>5,8</b>	<b>13,4</b>	<b>13,0</b>	<b>100,0</b>	<b>41 782</b>
Rappel 2011	26,8	40,1	6,0	13,9	13,2	100,0	(4) 40 286

(1) Comprend les anciens Deug, maîtrise, DEA, DESS, licences LMD et masters LMD.

(2) Tous les autres diplômes, essentiellement diplômes étrangers. Les diplômes d'ingénieurs également sont comptabilisés dans cette catégorie.

(3) Hors origines non déclarées.

(4) Données révisées par rapport à l'édition 2012, pour tenir compte des fusions d'établissements (Aix I, Aix II, Aix III devenus Aix-Marseille) et du changement de statut de l'université de Lorraine.

## Présentation

À la rentrée 2012, 203 écoles forment 120 000 étudiants aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente [1]. Les effectifs des écoles de commerce et de gestion augmentent de 1,4 % par rapport à ceux de 2011. Seul le groupe d'écoles I (voir « Définitions ») accueille un nombre plus élevé d'étudiants : les effectifs progressent de 3,6 % [2]. Les effectifs du groupe II chutent de 12,1 % et ceux du groupe III reculent de 9,2 %.

Avec 102 800 étudiants, les 95 établissements du groupe I (90 en 2011 et 2010) constituent le contingent le plus important en termes d'effectifs (86 %). Ces écoles recrutent leurs étudiants principalement chez les bacheliers 2012 (22,6 %) et dans les classes préparatoires aux grandes écoles (17,6 %) [3]. Au nombre de 33 (comme en 2011), les écoles du groupe II comptent 5 400 étudiants. La répartition de ces derniers par niveau de formation à l'entrée est proche de celle observée dans les écoles du groupe I, hormis la part des effectifs issus de CPGE quasiment nulle. Alors qu'il comporte un grand nombre d'établissements (75 contre 82 en 2011), le groupe III forme seulement 9,5 % des étudiants en 2012. Ses écoles accueillent en nombre des bacheliers de l'année (24,0 %), des étudiants issus de l'université (27,0 %) et des titulaires d'un BTS ou d'un DUT (21,7 %). Comme pour le groupe II, les écoles du groupe III intègrent moins de 1 % d'étudiants issus de CPGE.

En 2012-2013, les étudiantes en écoles de commerce représentent 49,3 % des effectifs (49,9 % en 2011) [2].

La part d'étudiants étrangers augmente légèrement et atteint 14,5 % ; elle s'élevait à 13,8 % à la rentrée 2011. C'est dans le groupe II qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux (19,4 %).

## Définitions

### Champ

Étudiants en formation initiale sous statut scolaire en écoles de commerce et de gestion en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (il n'y a pas d'école de commerce à Mayotte).

Dans les écoles couvertes par le système d'information Sise (soit 119 écoles en France métropolitaine et DOM), sont inscrits en outre 6 100 étudiants en apprentissage et 5 100 en formation continue (financée ou non).

### Les écoles de commerce et de gestion sont des établissements privés ou consulaires

Elles sont classées en trois groupes (I, II et III) :

- les écoles du groupe I sont reconnues par l'État et au moins l'un de leurs diplômes est visé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- les écoles du groupe II sont également reconnues par l'État, mais aucun de leurs diplômes n'est visé par le ministère ;
- les écoles du groupe III ne sont pas reconnues par l'État et aucun de leurs diplômes n'est visé par le ministère.

### BTS, DUT

Brevets de techniciens supérieurs, diplômes universitaires de technologie.

### CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Système d'information Sise (données individuelles).
- Enquête n° 26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (données agrégées).

### Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 10.10, 08.30.
- Tableaux statistiques, n° 7157.

## [1] Évolution des effectifs inscrits en école de commerce, gestion, vente

(France métropolitaine + DOM) (1)

	1990 1991	2000 2001	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013
Effectifs	46 128	63 905	85 092	83 333	90 838	95 968	109 109	112 371	117 967	119 632
Évolution annuelle en %	-	-	-	-2,1	9,0	5,6	13,7	3,0	5,0	1,4
Nombre d'écoles	193	230	220	219	207	208	211	209	205	203

(1) Il n'y a pas d'école de commerce, gestion, vente à Mayotte.

## [2] Effectifs selon le type d'école en 2012-2013

(France métropolitaine + DOM) (1)

Types d'écoles	Nombre d'écoles	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Part des étrangers (%)	Rappel effectifs 2011-2012	Évolution annuelle en % (2)
Groupe I	95	52 893	49 927	102 820	48,6	14,4	99 255	3,6
Groupe II	33	2 586	2 838	5 424	52,3	19,4	6 171	-12,1
Groupe III	75	5 198	6 190	11 388	54,4	13,3	12 541	-9,2
<b>Total</b>	<b>203</b>	<b>60 677</b>	<b>58 955</b>	<b>119 632</b>	<b>49,3</b>	<b>14,5</b>	<b>117 967</b>	<b>1,4</b>

(1) Il n'y a pas d'école de commerce, gestion, vente à Mayotte.

(2) Sur les variations du champ concernant les groupes, voir « Définitions » page ci-contre.

## [3] Niveaux de formation des étudiants à leur entrée dans une école de commerce et gestion en 2012-2013

(France métropolitaine + DOM) (1)

Origine	Groupe I		Groupe II		Groupe III		Total		Rappel 2011-2012
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Niveau terminale	-	-	-	-	10	0,2	10	0,0	12
Baccalauréat 2012	7 681	22,6	565	22,6	1 207	24,0	9 453	22,7	8 946
CPGE	5 994	17,6	13	0,5	11	0,2	6 018	14,5	6 483
BTS-DUT	3 610	10,6	290	11,6	1 094	21,7	4 994	12,0	5 409
Université	3 851	11,3	271	10,9	1 357	27,0	5 479	13,2	5 660
École d'ingénieurs	618	1,8	6	0,2	46	0,9	670	1,6	615
École de commerce	2 951	8,7	176	7,1	186	3,7	3 313	8,0	3 169
Autre origine (2)	7 492	22,0	426	17,1	902	17,9	8 820	21,2	10 292
Origine non déclarée (3)	1 848	5,4	748	30,0	220	4,4	2 816	6,8	922
<b>Total</b>	<b>34 045</b>	<b>100,0</b>	<b>2 495</b>	<b>100,0</b>	<b>5 033</b>	<b>100,0</b>	<b>41 573</b>	<b>100,0</b>	<b>41 508</b>

(1) Il n'y a pas d'école de commerce, gestion, vente à Mayotte.

(2) Dont baccalauréat antérieur à 2012 et diplôme étranger.

(3) En 2011-2012, la part « origine non déclarée » par les écoles du groupe II était de 5,7 % tandis que la part « autre origine » était de 34,6 %.

## Présentation

En 2012-2013, 82 200 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) [1]. Depuis la réforme de 1995, les effectifs n'ont cessé d'augmenter, mis à part une année de baisse en 2010-2011. Avec une hausse de 2,3 % en un an, le nombre d'étudiants inscrits en CPGE atteint son pic à la rentrée 2012. Cette croissance est plus prononcée pour le secteur privé (+ 4,1 %) que pour le secteur public (+ 1,9 %). L'enseignement public assure la formation de 84 % des étudiants inscrits en CPGE.

L'augmentation des effectifs en classes préparatoires s'observe dans toutes les filières. Les effectifs des classes scientifiques augmentent de 1,5 % en 2012-2013. La hausse se ressent essentiellement en première année (+ 2,8 % par rapport à 2011 contre + 0,2 % en seconde année) [2]. Ce sont les effectifs des classes économiques et commerciales qui croissent le plus fortement cette année (+ 3,9 %), résultat d'une hausse de 3,3 % en première année et de 4,5 % en seconde année. Enfin, le nombre d'inscrits dans la filière littéraire augmente aussi de façon conséquente (+ 3,0 %) mais principalement en seconde année (+ 6,5 % contre + 0,3 % en première année).

34 600 femmes, soit deux étudiantes sur cinq, sont inscrites en classes préparatoires. En classes littéraires, la prépondérance des femmes est manifeste : avec trois inscrites sur quatre, elles y sont largement majoritaires. Inversement, dans les préparations scientifiques, les filles sont présentes en faible proportion (29,7 %), alors qu'on est proche de la parité dans les classes économiques et commerciales (54,0 % d'étudiantes).

À la rentrée 2012, le nombre d'étudiants entrant en CPGE augmente (+ 2,6 %). La filière scientifique et la filière économique et commerciale connaissent une hausse de leurs effectifs d'entrants de 3,0 % et 3,5 % respectivement alors que le nombre de nouveaux inscrits dans la filière littéraire n'augmente que très légèrement (+ 0,2 %) [3]. Sur 40 800 nouveaux étudiants en première année, 94,0 % viennent d'obtenir un baccalauréat général, 5,1 % un baccalauréat technologique et 0,9 % proviennent d'autres filières de l'enseignement supérieur.

Les bacheliers scientifiques sont les plus nombreux (70,5 %). Leur part reste stable en 2012. Ils représentent presque la totalité des nouveaux inscrits dans les classes scientifiques, près de la moitié dans les classes économiques et moins d'un quart dans les classes littéraires.

La proportion de bacheliers littéraires parmi les entrants en CPGE est en légère baisse (8,6 % cette année contre 9,1 % à la rentrée 2011). La part des bacheliers économiques augmente de 0,5 point cette année.

## Définitions

### Champ

Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics ou privés, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (il n'y a pas de CPGE à Mayotte). À partir de l'année scolaire 2012-2013, les CPGE intégrées à l'université sont prises en compte (cas de l'université de Bretagne-Sud).

### CPGE

Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles se répartissent en trois filières :

- la filière scientifique prépare aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires ;
- la filière économique et commerciale prépare aux écoles supérieures de commerce et de gestion, aux écoles normales supérieures et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques ;
- la filière littéraire prépare aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux instituts d'études politiques et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Système d'information Scolarité.
- Système d'information Safran du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire, et de la forêt.
- Système d'information Sise (depuis l'année 2012-2013).

### Pour en savoir plus

- Note d'Information, 12.02.
- Tableaux statistiques, n° 7141.

## [1] Évolution des effectifs d'étudiants en CPGE

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé) (1)

	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013
Filière scientifique	46 467	47 369	47 772	48 361	49 279	49 909	49 678	49 747	50 479
Évolution annuelle en %	2,4	1,9	0,9	1,2	1,9	1,3	-0,5	0,1	1,5
Filière économique et commerciale	15 792	16 177	17 092	18 323	19 202	19 447	18 490	18 598	19 316
Évolution annuelle en %	-2,1	2,4	5,7	7,2	4,8	1,3	-4,9	0,6	3,9
Filière littéraire	10 888	11 244	11 296	11 388	11 522	11 779	11 706	12 066	12 426
Évolution annuelle en %	3,3	3,3	0,5	0,8	1,2	2,2	-0,6	3,1	3,0
<b>Total</b>	<b>73 147</b>	<b>74 790</b>	<b>76 160</b>	<b>78 072</b>	<b>80 003</b>	<b>81 135</b>	<b>79 874</b>	<b>80 411</b>	<b>82 221</b>
Évolution annuelle en %	1,5	2,2	1,8	2,5	2,5	1,4	-1,6	0,7	2,3

(1) Il n'y a pas de CPGE à Mayotte.

## [2] Effectifs d'étudiants en CPGE par année et par sexe en 2012-2013

(France métropolitaine + DOM) (1)

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
<b>Éducation nationale</b>	<b>38 281</b>	<b>29 037</b>	<b>67 318</b>	<b>8 182</b>	<b>4 904</b>	<b>13 086</b>	<b>46 463</b>	<b>33 941</b>	<b>80 404</b>	<b>42,2</b>
<b>Filière scientifique</b>	<b>29 339</b>	<b>12 883</b>	<b>42 222</b>	<b>5 261</b>	<b>1 598</b>	<b>6 859</b>	<b>34 600</b>	<b>14 481</b>	<b>49 081</b>	<b>29,5</b>
Première année	13 865	6 457	20 322	2 655	843	3 498	16 520	7 300	23 820	30,6
Deuxième année	15 474	6 426	21 900	2 606	755	3 361	18 080	7 181	25 261	28,4
<b>Filière économique et commerciale</b>	<b>6 153</b>	<b>7 915</b>	<b>14 068</b>	<b>2 528</b>	<b>2 441</b>	<b>4 969</b>	<b>8 681</b>	<b>10 356</b>	<b>19 037</b>	<b>54,4</b>
Première année	3 263	4 331	7 594	1 255	1 306	2 561	4 518	5 637	10 155	55,5
Deuxième année	2 890	3 584	6 474	1 273	1 135	2 408	4 163	4 719	8 882	53,1
<b>Filière littéraire</b>	<b>2 789</b>	<b>8 239</b>	<b>11 028</b>	<b>393</b>	<b>865</b>	<b>1 258</b>	<b>3 182</b>	<b>9 104</b>	<b>12 286</b>	<b>74,1</b>
Première année	1 449	4 591	6 040	235	522	757	1 684	5 113	6 797	75,2
Deuxième année	1 340	3 648	4 988	158	343	501	1 498	3 991	5 489	72,7
<b>Autres ministères</b>	<b>1 147</b>	<b>630</b>	<b>1 777</b>	<b>23</b>	<b>17</b>	<b>40</b>	<b>1 170</b>	<b>647</b>	<b>1 817</b>	<b>35,6</b>
<b>Filière scientifique</b>	<b>869</b>	<b>529</b>	<b>1 398</b>	-	-	-	<b>869</b>	<b>529</b>	<b>1 398</b>	<b>37,8</b>
Première année	402	162	564	-	-	-	402	162	564	28,7
Deuxième année	467	367	834	-	-	-	467	367	834	44,0
<b>Filière économique et commerciale</b>	<b>188</b>	<b>51</b>	<b>239</b>	<b>23</b>	<b>17</b>	<b>40</b>	<b>211</b>	<b>68</b>	<b>279</b>	<b>24,4</b>
Première année	110	30	140	12	8	20	122	38	160	23,8
Deuxième année	78	21	99	11	9	20	89	30	119	25,2
<b>Filière littéraire</b>	<b>90</b>	<b>50</b>	<b>140</b>	-	-	-	<b>90</b>	<b>50</b>	<b>140</b>	<b>35,7</b>
Première année	52	32	84	-	-	-	52	32	84	38,1
Deuxième année	38	18	56	-	-	-	38	18	56	32,1
<b>Total</b>	<b>39 428</b>	<b>29 667</b>	<b>69 095</b>	<b>8 205</b>	<b>4 921</b>	<b>13 126</b>	<b>47 633</b>	<b>34 588</b>	<b>82 221</b>	<b>42,1</b>
<b>Filière scientifique</b>	<b>30 208</b>	<b>13 412</b>	<b>43 620</b>	<b>5 261</b>	<b>1 598</b>	<b>6 859</b>	<b>35 469</b>	<b>15 010</b>	<b>50 479</b>	<b>29,7</b>
Première année	14 267	6 619	20 886	2 655	843	3 498	16 922	7 462	24 384	30,6
Deuxième année	15 941	6 793	22 734	2 606	755	3 361	18 547	7 548	26 095	28,9
<b>Filière économique et commerciale</b>	<b>6 341</b>	<b>7 966</b>	<b>14 307</b>	<b>2 551</b>	<b>2 458</b>	<b>5 009</b>	<b>8 892</b>	<b>10 424</b>	<b>19 316</b>	<b>54,0</b>
Première année	3 373	4 361	7 734	1 267	1 314	2 581	4 640	5 675	10 315	55,0
Deuxième année	2 968	3 605	6 573	1 284	1 144	2 428	4 252	4 749	9 001	52,8
<b>Filière littéraire</b>	<b>2 879</b>	<b>8 289</b>	<b>11 168</b>	<b>393</b>	<b>865</b>	<b>1 258</b>	<b>3 272</b>	<b>9 154</b>	<b>12 426</b>	<b>73,7</b>
Première année	1 501	4 623	6 124	235	522	757	1 736	5 145	6 881	74,8
Deuxième année	1 378	3 666	5 044	158	343	501	1 536	4 009	5 545	72,3

(1) Il n'y a pas de CPGE à Mayotte.

## [3] Origine scolaire des étudiants entrant en première année de CPGE en 2012-2013 (%)

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé) (1)

	Bacs généraux			Bacs techno	Autres origines (2)	Total	Effectifs d'entrants 2012-2013	Progression annuelle d'entrants (%)
	S	ES	L					
Filière scientifique	94,6	0,0	0,0	4,4	1,0	100,0	23 910	3,0
Filière économique et commerciale	44,5	44,4	0,3	10,1	0,6	100,0	10 095	3,5
Filière littéraire	24,3	23,4	51,3	0,0	1,0	100,0	6 765	0,2
<b>Total</b>	<b>70,5</b>	<b>14,9</b>	<b>8,6</b>	<b>5,1</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>	<b>40 770</b>	<b>2,6</b>

(1) Il n'y a pas de CPGE à Mayotte.

(2) Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

## Présentation

À la rentrée 2012, 253 700 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs (STS) (97,0 %), en classes de mise à niveau pour BTS (2,5 %) et en préparation au diplôme des métiers d'art (0,5 %).

Les effectifs de ces formations augmentent deux fois plus qu'en 2011 (3,1 %, Mayotte inclus, contre 1,4 % entre 2010 et 2011, à champ constant). Contrairement à l'an dernier, les effectifs du secteur public progressent tout autant que ceux du secteur privé (respectivement 3,1 % et 3,3 %) [1].

Les établissements relevant des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche comptent 231 800 étudiants et forment plus de neuf étudiants sur dix inscrits en STS [2]. Le ministère en charge de l'agriculture (19 500 étudiants) forme 7,7 % des étudiants. Après une baisse en 2011 (- 1,5 %), le nombre d'inscrits en STS agricoles progresse de 7,8 % à la rentrée 2012.

Depuis plusieurs années déjà, on dénombre autant de femmes que d'hommes en STS et assimilés. Les établissements de l'enseignement public sont moins féminisés que ceux du secteur privé (48,1 % contre 56,5 %) car ils offrent plus souvent des formations industrielles, davantage suivies par les hommes. Les formations dépendant du ministère de l'agriculture (STS agricoles) ont le taux de féminisation le moins élevé (41,1 %).

Les sections de techniciens supérieurs et assimilés restent majoritairement fréquentées par les bacheliers technologiques, même si leur part est en baisse (- 4,2 points) [3]. Ils représentent 37,3 % des effectifs totaux des entrants alors qu'ils constituent seulement un cinquième des admis au baccalauréat 2012. La part des bacheliers professionnels continue d'augmenter : elle est de 26,1 % en 2012 contre 21,7 % en 2011. La part des bacheliers généraux parmi les entrants en STS diminue (- 0,3 point) et est inférieure de 7,5 points à celle des bacheliers professionnels.

L'afflux de bacheliers professionnels, qui se fait au détriment des bacheliers technologiques, modifie le recrutement dans les STS de la production : pour la première fois en 2012, les bacheliers professionnels sont majoritaires (35,1 % des recrutements) et devant de 10 points le recrutement des bacheliers STI (24,6 %). Dans le secteur des services, les bacheliers STG sont toujours prépondérants (30,9 %) même si leur part est en diminution (- 2 points au profit des bacheliers professionnels).

## Définitions

### Champ

Les étudiants sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics ou privés quel que soit le ministère de tutelle (principalement éducation nationale, enseignement supérieur et recherche, agriculture), en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte à partir de 2011).

### STS et assimilés

Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA.

### STS

Les sections de techniciens supérieurs sont des classes qui préparent, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS).

### Classes de mise à niveau

Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS « Arts appliqués » et « Hôtellerie-restauration » qui ne sont pas titulaires de ces baccalauréats.

### DMA

Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Système d'information Scolarité.

- Système d'information Safran du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

### Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 11.04, 10.04.

- Tableaux statistiques, n° 7142.

## [1] Évolution des effectifs d'étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS et DMA

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011)

	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012 hors Mayotte	2011 2012 y c. Mayotte	2012 2013
<b>Public</b>	<b>162 170</b>	<b>162 051</b>	<b>159 774</b>	<b>158 848</b>	<b>158 671</b>	<b>161 220</b>	<b>162 298</b>	<b>163 492</b>	<b>163 767</b>	<b>168 772</b>
Évolution annuelle en %	-1,1	-0,1	-1,4	-0,6	-0,1	1,6	0,7	0,7	0,9	3,1
% par rapport à l'effectif total	70,4	70,3	70,0	68,8	67,8	67,1	67,0	66,5	66,6	66,5
<b>Privé</b>	<b>68 105</b>	<b>68 352</b>	<b>68 555</b>	<b>72 029</b>	<b>75 493</b>	<b>79 102</b>	<b>79 949</b>	<b>82 258</b>	<b>82 258</b>	<b>84 957</b>
Évolution annuelle en %	-3,1	0,4	0,3	5,1	4,8	4,8	1,1	2,9	2,9	3,3
% par rapport à l'effectif total	29,6	29,7	30,0	31,2	32,2	32,9	33,0	33,5	33,4	33,5
<b>Public + Privé</b>	<b>230 275</b>	<b>230 403</b>	<b>228 329</b>	<b>230 877</b>	<b>234 164</b>	<b>240 322</b>	<b>242 247</b>	<b>245 750</b>	<b>246 025</b>	<b>253 729</b>
Évolution annuelle en %	-1,7	0,1	-0,9	1,1	1,4	2,6	0,8	1,4	1,6	3,1
% par rapport à l'effectif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture - À la rentrée 2012, 168 772 étudiants sont inscrits en STS (et assimilés) dans un établissement public. Ces effectifs sont en hausse de 3,1 % par rapport à ceux de 2011. Ils représentent 66,5 % des effectifs totaux des STS (et assimilés) de 2012.

## [2] Effectifs d'étudiants selon la formation et le ministère de tutelle en 2012-2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
<b>Éducation nationale et enseignement supérieur</b>	<b>80 854</b>	<b>75 980</b>	<b>156 834</b>	<b>31 637</b>	<b>43 354</b>	<b>74 991</b>	<b>112 491</b>	<b>119 334</b>	<b>231 825</b>	<b>51,5</b>
Classes de mise à niveau	594	1 823	2 417	1 128	2 337	3 465	1 722	4 160	5 882	70,7
STS en 1, 2 et 3 ans	79 875	73 374	153 249	30 430	40 915	71 345	110 305	114 289	224 594	50,9
DMA en 1 et 2 ans	385	783	1 168	79	102	181	464	885	1 349	65,6
<b>Agriculture</b>	<b>6 821</b>	<b>5 117</b>	<b>11 938</b>	<b>4 485</b>	<b>3 124</b>	<b>7 609</b>	<b>11 306</b>	<b>8 241</b>	<b>19 547</b>	<b>42,2</b>
STS en 1, 2 et 3 ans	6 821	5 117	11 938	4 485	3 124	7 609	11 306	8 241	19 547	42,2
<b>Autres ministères</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>807</b>	<b>1 550</b>	<b>2 357</b>	<b>807</b>	<b>1 550</b>	<b>2 357</b>	<b>65,8</b>
Classes de mise à niveau	-	-	-	105	240	345	105	240	345	69,6
STS en 1, 2 et 3 ans	-	-	-	677	1 289	1 966	677	1 289	1 966	65,6
DMA en 1 et 2 ans	-	-	-	25	21	46	25	21	46	45,7
<b>Total</b>	<b>87 675</b>	<b>81 097</b>	<b>168 772</b>	<b>36 929</b>	<b>48 028</b>	<b>84 957</b>	<b>124 604</b>	<b>129 125</b>	<b>253 729</b>	<b>50,9</b>

## [3] Origine scolaire des étudiants entrant en première année de STS, classes de mise à niveau pour BTS et DMA en 2012-2013 (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Domaines de spécialité	Bacs généraux			Bacs technologiques			Bacs pro	Autres origines (1)	Total	Effectifs d'entrants 2012-2013	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	STI	STG	Autres					
Disciplinaires (lettres et arts)	0,0	1,5	1,5	30,3	1,5	1,5	0,0	63,6	100,0	66	ns
Production	10,2	2,0	3,6	24,6	1,7	8,4	35,1	14,4	100,0	47 889	8,8
Services	5,5	11,0	3,7	1,9	30,9	5,9	21,1	20,0	100,0	86 346	1,2
<b>Total</b>	<b>7,2</b>	<b>7,8</b>	<b>3,6</b>	<b>10,1</b>	<b>20,4</b>	<b>6,8</b>	<b>26,1</b>	<b>18,0</b>	<b>100,0</b>	<b>134 301</b>	<b>3,8</b>

(1) Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

ns : valeur non significative.

Lecture - En 2012, 10,2 % des étudiants entrant en STS production ont obtenu un bac S. Entre 2011 et 2012, les effectifs des entrants en STS production ont augmenté de 8,8 %.

## Présentation

À la rentrée 2012, 253 700 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs (97,0 %), en classes de mises à niveau pour BTS (2,5 %) et en préparation au diplôme des métiers d'art (0,5 %) [1]. Un tiers des étudiants est inscrit dans les spécialités de la production. Dans ce domaine, près d'un étudiant sur trois est inscrit en « Technologies de commandes des transformations industrielles » ou en « Technologies industrielles fondamentales ».

Dans les spécialités des services, les formations de « Commerce, vente » et « Comptabilité, gestion » regroupent près de la moitié des étudiants.

Les établissements privés forment 33,5 % des étudiants avec une part plus élevée dans les spécialités des services (38,5 %) que dans les spécialités de production (23,7 %).

Les spécialités des services sont plus féminisées que celles de la production (63,5 % contre 26,3 %). Les spécialités « Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes », « Travail social » et « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » sont presque exclusivement composées de femmes, alors que les spécialités « Technologies de commandes des transformations industrielles », « Électricité, électronique », « Moteurs et mécanique auto », « Énergie, génie climatique » et « Structures métalliques » attirent presque exclusivement des hommes.

## Définitions

### Champ

Les étudiants sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics ou privés quel que soit le ministère de tutelle (principalement éducation nationale, enseignement supérieur et recherche, agriculture), en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte à partir de 2011).

### STS et assimilés

Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA.

### STS

Les sections de techniciens supérieurs sont des classes qui préparent, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS).

### Classes de mise à niveau

Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS « Arts appliqués » et « Hôtellerie-restauration » qui ne sont pas titulaires de ces baccalauréats.

### DMA

Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat.

### Les spécialités de formation

Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) approuvée par le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités disciplinaires, spécialités de la production et spécialités des services fait référence à l'agrégat le plus haut. À partir de ce cadre général de classement, chaque ministère formateur peut élaborer un niveau de description plus fin en fonction de ses besoins. Ainsi, en est-il de la nomenclature des formations-diplômes par spécialités détaillées (plusieurs centaines de spécialités) du ministère de l'éducation nationale.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Système d'information Scolarité.  
- Système d'information Safran du ministère en charge de l'agriculture.

### Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 11.04, 10. 04.  
- Tableaux statistiques, n° 7142.



## [1] Les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA par spécialité de formation en 2012-2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Groupes de spécialités de formation		Effectifs	Répartition (%)	Part du privé (%)	Part des femmes (%)
133	Musique, arts du spectacle	129	.	20,9	59,7
<b>Total des spécialités disciplinaires</b>		<b>129</b>	.	<b>20,9</b>	<b>59,7</b>
200	Technologies industrielles fondamentales	12 223	4,8	35,9	41,0
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	13 268	5,2	15,8	3,3
210	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	6 380	2,5	49,2	37,7
211	Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	2 391	.	33,0	33,4
212	Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 803	.	32,6	56,6
213	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	2 653	1,0	36,1	34,6
214	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	2 001	.	37,0	33,4
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	387	.	24,5	30,0
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3 779	1,5	18,9	62,6
222	Transformations chimiques et apparentées	3 653	1,4	31,2	62,0
223	Métallurgie	817	.	4,8	17,1
224	Matériaux de construction, verre, céramique	163	.	-	68,1
225	Plasturgie, matériaux composites	367	.	-	9,0
226	Papier, carton	23	.	-	17,4
227	Énergie, génie climatique	2 304	.	14,3	2,8
230	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	5 664	2,2	27,2	40,3
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	2 100	.	12,0	11,0
232	Bâtiment : construction et couverture	336	.	-	12,2
233	Bâtiment : finitions	478	.	14,6	55,0
234	Travail du bois et de l'ameublement	1 349	.	14,1	9,6
240	Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	570	.	6,3	96,5
241	Textile	361	.	5,5	90,0
242	Habillement	1 633	.	31,7	92,3
243	Cuirs et peaux	92	.	-	91,3
250	Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	4 526	1,8	11,8	6,0
251	Mécanique générale et de précision, usinage	28	.	-	28,6
252	Moteurs et mécanique auto	2 636	1,0	15,9	2,7
253	Mécanique aéronautique et spatiale	272	.	14	8,1
254	Structures métalliques	1 541	.	5,4	3,5
255	Électricité, électronique	12 195	4,8	13,4	3,6
<b>Total des spécialités de la production</b>		<b>85 993</b>	<b>33,9</b>	<b>23,7</b>	<b>26,3</b>
300	Spécialités plurivalentes des services	418	.	40,7	76,1
311	Transport, manutention, magasinage	1 960	.	24,7	27,8
312	Commerce, vente	43 824	17,3	36,1	54,4
313	Finances, banque, assurances	7 806	3,1	36,7	61,4
314	Comptabilité, gestion	32 356	12,8	29,2	62,0
320	Spécialités plurivalentes de la communication	7 494	3,0	67,1	76,0
321	Journalisme et communication	372	.	19,6	84,7
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	1 019	.	14,7	55,3
323	Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	5 681	2,2	49,4	55,0
324	Secrétariat, bureautique	12 657	5,0	23,4	85,5
326	Informatique, traitement de l'information, transmission des données	8 961	3,5	34,3	8,8
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	4 333	1,7	45,5	93,7
331	Santé	9 990	3,9	54,4	74,1
332	Travail social	7 090	2,8	52,0	96,1
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	15 759	6,2	37,4	71,0
336	Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	3 568	1,4	79,8	99,4
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	2 090	.	28,2	31,5
345	Application des droits et statuts des personnes	2 229	.	55,6	83,7
<b>Total des spécialités des services</b>		<b>167 607</b>	<b>66,1</b>	<b>38,5</b>	<b>63,5</b>
<b>Ensemble des spécialités</b>		<b>253 729</b>	<b>100,0</b>	<b>33,5</b>	<b>50,9</b>

L'utilisation du point (.) représente un pourcentage inférieur à 1 ; l'utilisation du tiret (-) rend compte d'une valeur nulle.

Lecture - 66,1 % des étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA sont inscrits dans le secteur des services. Les établissements privés scolarisent 38,5 % d'entre eux. Les femmes représentent 63,5 % des étudiants formés dans ce secteur.

## Présentation

La scolarisation des filles dans l'enseignement supérieur s'est plus fortement développée que celle des garçons [1]. En 2011, le taux de scolarisation des filles de 17 à 29 ans dans l'enseignement supérieur est supérieur à celui des garçons quel que soit l'âge ; en 1991, le taux de scolarisation des garçons devenait supérieur à celui des filles à partir de 26 ans. En 2011, 48,5 % des filles de 20 ans sont scolarisées dans l'enseignement supérieur contre 40,0 % des garçons, soit un écart de 8,6 points en faveur des filles. En 1991, les taux respectifs étaient de 38,1 % et 30,3 %, soit un écart de 7,8 points.

En 2012, 55,4 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont des filles [2]. Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. La proportion d'étudiantes n'a ensuite que très modérément progressé (+ 0,9 point sur les dix dernières années). Elle varie de surcroît considérablement selon le type d'études. Dès l'expression des choix d'orientation en classe de terminale, les filles, quels que soient leurs origines sociales et leurs parcours scolaires, se portent moins que les garçons vers des filières sélectives telles que les classes préparatoires aux grandes écoles ou les études de santé. Largement majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (83,5 %), les filles sont minoritaires dans les formations les plus sélectives (CPGE, IUT avec 40 %) et, surtout, dans les filières à caractère scientifique (27 % des effectifs des écoles d'ingénieurs, 29,7 % des étudiants de CPGE en filière scientifique).

En douze ans, la part des étudiantes augmente dans la plupart des formations. La progression la plus importante est observée dans les écoles d'ingénieurs (+ 4,8 points en douze ans), et surtout dans les formations universitaires de santé (médecine, odontologie et pharmacie) (+ 5,4 points).

Ces clivages se retrouvent à l'université où les jeunes femmes représentent globalement 58,4 % de la population étudiante. Les étudiantes sont proportionnellement plus nombreuses en cursus master (59,3 %) et en cursus licence (56,2 %) qu'en cursus doctorat où elles sont minoritaires, même si leur part augmente (48,0 % en 2012) (voir 6.6). C'est également dans les disciplines plus littéraires que la part des femmes est plus élevée : en langues (73,9 %) ou en lettres-sciences du langage (70,3 %). Elles restent très minoritaires en sciences fondamentales et applications (27,9 %). Les femmes représentent désormais 62,2 % des étudiants de médecine-odontologie. En IUT, elles sont majoritaires dans le secteur des services (50,8 % des étudiants), mais minoritaires dans le secteur de la production (23,8 % des étudiants).

 **Sources :** MESR-DGESIP-DGRI SIES et MEN-MESR DEPP Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MEN-MESR DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé et de la culture.

## Définitions

### Champ

Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

### Universités

Voir « Définitions » en 6.2. Depuis 2011, l'université de Lorraine (regroupant les universités de Metz, Nancy I et II et l'INP de Lorraine) est devenue un grand établissement. Elle reste cependant comptabilisée dans le champ universitaire, les formations qu'elle propose étant majoritairement de nature universitaire. Depuis 2008, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont plus comptabilisées dans le champ universitaire, de même que Paris-Dauphine devenu grand établissement depuis 2004.

### Instituts universitaires de technologie (IUT)

Les effectifs recensés comprennent les formations post-DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNST).

### Sections de techniciens supérieurs (STS)

Voir « Définitions » en 6.2.

### Écoles d'ingénieurs

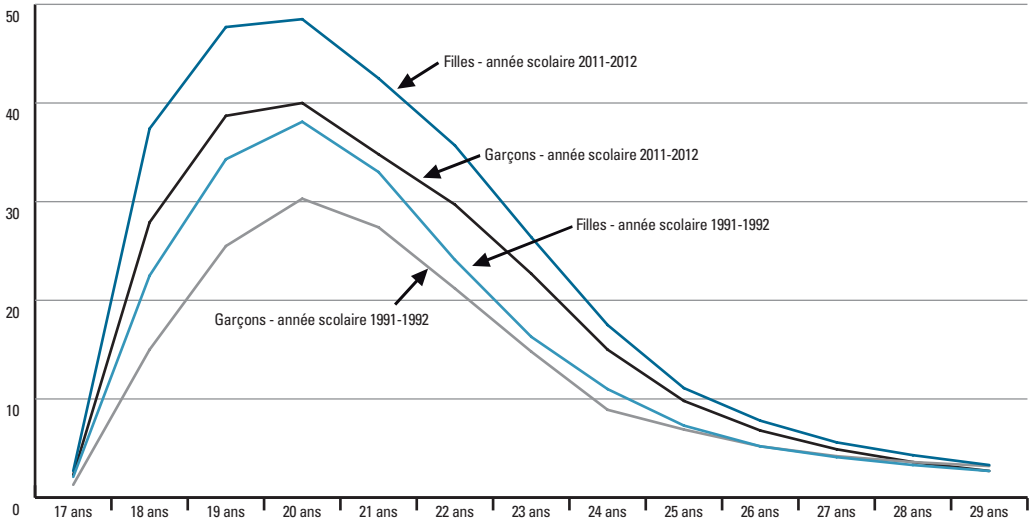
Voir « Définitions » en 6.2.

 **Pour en savoir plus**

- Tableaux statistiques, n° 7146.

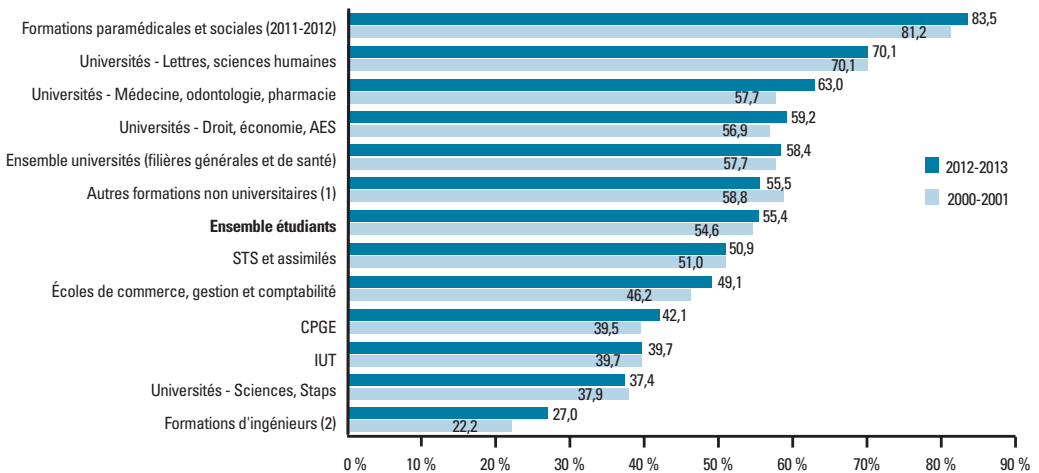
## [1] Taux de scolarisation des filles et des garçons dans l'enseignement supérieur

(France métropolitaine pour 1991-1992, y compris DOM pour 2011-2012)



## [2] Part des filles dans les différentes formations d'enseignement supérieur (%)

(France métropolitaine + DOM)



(1) Groupe non homogène : grands établissements, ENS, UT et INP hors ingénieurs, préparations intégrées, formations comptables non universitaires, écoles artistiques et culturelles, d'architecture, juridiques et administratives, de journalisme, vétérinaires....

(2) Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

## Présentation

En France métropolitaine et dans les DOM, l'origine sociale des étudiants français évolue très peu d'une année à l'autre. Les étudiants des catégories sociales les plus favorisées continuent à être fortement surreprésentés par rapport aux jeunes de catégories sociales plus modestes : toutes formations confondues, 31 % des étudiants ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale tandis que 11 % sont enfants d'ouvriers [1].

Ce constat global est très contrasté selon le type de formation. Les enfants de cadres représentent une part très forte des étudiants en classes préparatoires, dans les grands établissements et dans les écoles normales supérieures (ENS) où ils dépassent 50 % des effectifs. Ils sont en revanche peu nombreux en formations comptables et en STS (14 %). Les enfants d'ouvriers sont surreprésentés en STS (20 %), en IUT (15 %) et dans les formations comptables (16 %). Ils sont proportionnellement moins nombreux dans la plupart des autres filières de l'enseignement supérieur, particulièrement dans les ENS et les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité. La part des enfants de professions intermédiaires et d'employés est relativement plus homogène d'une filière à l'autre, malgré une légère surreprésentation en IUT et en STS et, dans le cas des enfants d'employés, une surreprésentation dans les écoles paramédicales et sociales.

L'université est caractéristique de la composition de la population étudiante française. Les enfants de cadres représentent plus de 30 % des effectifs alors que les catégories défavorisées y sont bien moins présentes. Cependant, les répartitions ne sont pas homogènes dans toutes les filières. Les enfants de cadres sont surreprésentés en santé et en droit [2]. En effet, ils représentent 41 % des effectifs étudiants en santé et 35 % en droit contre respectivement 6 % et 9 % pour les enfants d'ouvriers. Les enfants de cadres sont en revanche moins représentés en économie ou en lettres (autour de 25 %). La poursuite d'études longues à l'université est plus le fait de jeunes dont les parents sont cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale : leur part passe de 28 % en cursus licence à 36 % en cursus doctorat. Inversement, alors que les enfants d'ouvriers représentent 13 % des étudiants inscrits à l'université en cursus licence, leur part est de 5 % en cursus doctorat [3].

## Définitions

### L'origine sociale

Elle fait référence à la profession et catégorie sociale (PCS) du chef de famille. Nomenclature des professions et catégories sociales de l'Insee de 1989. Pour le tableau [1], les agriculteurs exploitants ont été intégrés aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, du fait de la faiblesse de leurs effectifs.

### Universités

Voir « Définitions » en 6.4.

### IUT

Voir « Définitions » en 6.7.

### Grands établissements

Voir « Définitions » en 6.1.

### STS et CPGE

Sections de techniciens supérieurs (STS) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) publiques et privées sous contrat, quel que soit le ministère de tutelle. Voir « Définitions » en 6.10 et 6.11.

### Formations comptables

Regroupent le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).

### Universités de technologie (UT)

Les universités de technologie sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel qui ont pour mission principale la formation des ingénieurs, le développement de la recherche et de la technologie.

### Instituts nationaux polytechniques (INP)

Les INP sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP).

### Autres formations d'ingénieurs

Sont incluses les formations d'ingénieurs non rattachées aux universités et les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP). Les préparations intégrées sont exclues. Voir 6.8 pour plus de détails.

#### Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES

- Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE collectées par le MEN-MESR DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

- Insee, enquête Emploi 2011/Calculs MESR-SIES

**[1] Origine sociale des étudiants français en 2012-2013**

(France métropolitaine + DOM)

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Non renseigné	Ensemble
Universités	9,2	30,4	12,8	12,3	10,7	13,1	11,5	100,0
Disciplines générales et de santé	9,0	30,5	12,3	12,0	10,3	13,5	12,3	100,0
IUT	11,4	28,4	16,8	15,3	14,9	8,9	4,3	100,0
Grands établissements	9,7	51,4	8,5	7,0	4,5	12,4	6,4	100,0
STS	11,6	13,9	12,7	15,5	20,0	12,0	14,4	100,0
CPGE	10,5	49,8	12,1	9,4	6,3	6,2	5,7	100,0
Formations comptables non universitaires	12,4	18,9	10,4	13,6	15,7	11,8	17,1	100,0
Universités de technologie et INP	10,3	48,2	13,1	7,4	6,8	9,3	5,0	100,0
Autres formations d'ingénieurs non universitaires (1)	12,1	47,8	11,1	6,4	5,1	6,7	10,9	100,0
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	15,1	38,7	6,2	5,3	2,8	5,5	26,5	100,0
Établissements privés d'enseignement universitaire	13,8	34,9	8,5	6,6	4,9	8,8	22,5	100,0
Écoles normales supérieures	11,0	56,5	11,1	6,5	3,2	3,8	7,9	100,0
Écoles supérieures artistiques et culturelles (2) (3)	12,7	45,4	12,1	9,0	3,5	5,9	11,5	100,0
Écoles paramédicales et sociales (3)	11,9	18,9	12,1	19,0	17,6	2,1	18,4	100,0
<b>Ensemble des étudiants français</b>	<b>10,1</b>	<b>30,7</b>	<b>12,0</b>	<b>11,6</b>	<b>10,6</b>	<b>11,6</b>	<b>13,5</b>	<b>100,0</b>
Ensemble des Français de 18 à 23 ans	13,2	17,0	17,7	9,4	29,5	7,1	6,2	100,0

(1) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(2) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.

(3) Les données concernant les écoles supérieures artistiques et culturelles et les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2007.

**[2] Origine sociale des étudiants français dans les principales filières universitaires (y compris IUT) en 2012-2013**

(France métropolitaine + DOM)

	Droit	Économie	Lettres	Sciences	Santé	IUT	Université avec IUT
Agriculteurs	1,5	2,0	1,5	2,1	1,6	2,4	1,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,0	8,9	6,5	7,1	6,4	9,0	7,5
Professions libérales, cadres supérieurs	35,3	24,7	25,5	30,5	41,0	28,4	30,4
Professions intermédiaires	10,7	10,4	13,4	14,1	11,3	16,8	12,8
Employés	12,0	12,2	13,4	13,0	8,0	15,3	12,3
Ouvriers	9,1	12,3	11,3	11,9	5,9	14,9	10,7
Retraités, inactifs	14,1	15,4	15,9	11,6	9,1	8,9	13,1
Non renseigné	8,4	14,0	12,6	9,7	16,7	4,3	11,5
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectifs	179 801	146 117	371 961	247 008	193 219	108 555	1 246 661

**[3] Origine sociale des étudiants français dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2012-2013**

(France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence			Cursus master			Cursus doctorat			Ensemble	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Agriculteurs	1,5	1,9	1,8	1,5	2,0	1,8	1,3	1,5	1,4	1,5	1,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,1	8,0	8,0	6,5	6,7	6,6	4,7	4,9	4,8	7,4	7,5
Professions libérales, cadres supérieurs	30,0	26,7	28,2	36,3	32,9	34,2	35,4	35,6	35,5	32,2	29,2
Professions intermédiaires	13,9	13,2	13,5	11,8	11,5	11,6	10,1	10,3	10,2	13,1	12,5
Employés	13,7	14,2	14,0	9,6	9,7	9,7	7,1	7,2	7,1	12,1	12,4
Ouvriers	12,1	13,0	12,6	7,4	7,9	7,7	5,1	4,9	5,0	10,4	11,0
Retraités, inactifs	11,8	13,1	12,5	13,3	13,7	13,5	19,8	19,6	19,7	12,5	13,5
Non renseigné	8,9	9,8	9,4	13,8	15,6	14,9	16,5	15,9	16,2	10,7	12,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectifs	344 301	438 992	783 293	167 806	258 943	426 749	18 841	17 778	36 619	530 948	715 713

## Présentation

En 2012, le nombre d'étudiants étrangers est de 289 000 soit + 0,2 % par rapport à l'année précédente [1]. Leur part dans l'enseignement supérieur est stable à un peu plus de 12 %. Par rapport à 2011, les effectifs d'étudiants étrangers ont augmenté en STS, en formations d'ingénieurs, en écoles de commerce. Ils ont diminué à l'université et plus particulièrement en IUT.

Le nombre d'étudiants étrangers en France métropolitaine et dans les DOM a connu un essor considérable depuis la fin des années quatre-vingt-dix. Entre 1998 et 2005, il a progressé de 74,8 %. En 2006 et en 2007, les effectifs d'étudiants étrangers ont baissé avant d'augmenter à nouveau en 2008 (+ 1,9 %) et même fortement en 2009 (+ 4,8 %) et en 2010 (+ 2,5 %). Ils augmentent encore, mais plus faiblement en 2011 (+ 1,3 %).

Depuis 2004, le nombre d'étudiants étrangers a presque doublé dans les formations d'ingénieurs ou les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité. Il a augmenté de plus de 6 % dans les disciplines universitaires générales et de santé, de 3 % dans les IUT et de près de 10 % dans les CPGE. En revanche, il a diminué de près d'un tiers dans les STS.

C'est dans les instituts nationaux polytechniques (INP) et les universités de technologie que la proportion d'étudiants étrangers est la plus forte (21,2 %). En revanche, les proportions d'étudiants étrangers en écoles paramédicales et sociales, formations comptables non universitaires, instituts universitaires de technologie (IUT), sections de techniciens supérieurs (STS) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont faibles (entre 0,7 % et 5,9 %).

En 2012, les universités accueillent 75 % des étudiants étrangers ; ceux-ci y représentent 14,8 % des inscrits [2]. Cette proportion augmente fortement avec le cursus : ils représentent 11,0 % des inscriptions en cursus licence, 18,0 % en cursus master et 41,4 % en cursus doctorat. La part de non-bacheliers parmi les étudiants étrangers augmente avec le degré d'études de la formation universitaire : elle est de 68,9 % pour le cursus licence, 84,5 % en cursus master et 90,6 % en cursus doctorat.

À l'université, près d'un étudiant étranger sur cinq est originaire de l'Union européenne (19,3 %), près d'un sur deux est originaire d'Afrique (46,0 %) et un sur cinq (21,4 %) est asiatique. L'origine géographique varie avec le degré d'études de la formation à l'université. Ainsi, on constate une plus forte représentation des étudiants originaires d'Asie en cursus doctorat, où ils représentent plus de 30,8 % des étudiants étrangers inscrits, contre 21,3 % en cursus licence et 19,0 % en cursus master.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES et MEN-MESR DEPP  
Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

## Définitions

### Champ

Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

### Filières de l'enseignement supérieur

Pour les filières autres que l'université, voir « Définitions » en 6.1 (IUFM, et formations comptables non universitaires) et en 6.2.

### Universités

Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y assimile les CUFR d'Albi et de Mayotte (ouvert à la rentrée 2012) et l'université de Lorraine (devenue grand établissement en 2011) qui propose des formations majoritairement de nature universitaire. Depuis 2008, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont plus comptabilisées dans le champ « universités », de même que Paris-Dauphine (grand établissement) depuis 2004.

### Étudiants étrangers

Sont pris en compte dans les différentes enquêtes de recensement des étudiants inscrits en France, les étudiants se déclarant de nationalité étrangère, ce qui inclut ceux ayant effectué leur scolarité du secondaire dans le système scolaire français. Il est possible de distinguer ceux qui ne sont pas titulaires du baccalauréat pour l'université uniquement.

### Non-bacheliers

Les étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

### Pour en savoir plus

- Note d'Information (enseignement supérieur et recherche), 09.02.

- Tableaux statistiques, n° 7146.

## [1] Évolution du nombre d'étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur

(France métropolitaine + DOM)

	1990 1991	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2012 2013 (7)
Universités (1)	131 901	202 836	209 523	208 007	204 290	206 475	214 252	218 364	219 939	216 055	14,8
Disciplines générales et de santé	128 843	196 290	202 933	201 838	198 013	199 559	206 868	210 940	212 432	209 302	15,5
<i>dont formations d'ingénieurs universitaires (2)</i>	490	2 653	2 879	3 271	3 533	2 798	2 910	2 983	3 557	3 779	15,0
IUT	3 058	6 546	6 590	6 169	6 277	6 916	7 384	7 424	7 507	6 750	5,9
IUFM		712	752	833	777	674	791				
STS (3)	5 969	8 746	8 134	6 514	5 593	5 122	5 419	5 831	5 659	6 283	2,5
CPGE	1 310	2 822	2 961	2 392	2 153	2 440	2 875	3 176	3 097	3 114	3,8
Formations comptables non universitaires	234	609	461	404	351	316	347	354	315	294	3,4
INP et universités de technologie	2 138	3 299	3 645	3 805	3 031	3 169	3 447	3 589	2 944	2 716	21,2
<i>dont formations d'ingénieurs (2)</i>	470	1 638	1 930	2 036	1 635	1 784	1 968	2 097	1 751	1 612	18,7
Autres formations d'ingénieurs non universitaires (2)	1 789	6 138	6 748	7 151	7 653	8 966	9 853	10 984	10 564	11 419	12,1
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	2 519	9 944	11 047	10 570	12 538	13 483	15 882	17 164	18 239	19 601	15,0
Écoles supérieures artistiques et culturelles (4)	5 328	7 762	8 459	8 606	7 972	7 772	7 964	8 103	7 786	8 128	11,5
Écoles paramédicales et sociales (5)	1 289	1 231	1 823	1 791	1 717	657	592	892	989	989	0,7
Autres écoles et formations (6)	8 671	11 486	12 157	13 021	14 447	16 312	16 572	16 488	19 073	20 675	15,9
<b>Ensemble</b>	<b>161 148</b>	<b>255 585</b>	<b>265 710</b>	<b>263 094</b>	<b>260 522</b>	<b>265 386</b>	<b>277 994</b>	<b>284 945</b>	<b>288 605</b>	<b>289 274</b>	<b>12,1</b>
En % du nombre total d'étudiants	9,4	11,3	11,6	11,7	11,7	11,9	12,0	12,3	12,3	12,1	

(1) Depuis 2008, les étudiants inscrits dans les IUFM intégrés dans une université de rattachement ne sont pas comptabilisés. Avec les IUFM, on dénombre 215 034 étudiants étrangers en 2009, représentant 14,9 % des étudiants à l'université.

(2) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(3) Y compris post-BTS et DSAA en 1990-1991.

(4) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.

(5) Données 2011 en 2012.

(6) Groupe non homogène. Comprend notamment les grands établissements (hors université de Lorraine qui est dans le champs universitaire). Depuis 2009, les étudiants inscrits dans les formations d'ingénieurs de ces établissements sont exclus de ces derniers et comptabilisés dans « Autres formations d'ingénieurs non universitaires ».

(7) En % du nombre total d'étudiants.

## [2] Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par origine et cursus en 2012-2013

(France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)
Union européenne (UE)	20 322	67,1	16 573	82,2	4 700	90,8	41 595	75,8
Europe hors UE	5 026	64,9	3 985	83,4	1 065	91,2	10 076	75,0
Afrique	42 650	61,7	47 589	82,8	9 200	87,3	99 439	74,2
Amérique	7 674	73,5	7 602	86,8	2 895	92,7	18 171	82,1
Asie	20 539	84,9	17 814	90,3	7 973	93,3	46 326	88,4
Océanie	213	85,0	115	81,7	32	87,5	360	84,2
Apatrides ou non déclarés	39	38,5	34	47,1	15	86,7	88	50,0
<b>Ensemble</b>	<b>96 463</b>	<b>68,9</b>	<b>93 712</b>	<b>84,5</b>	<b>25 880</b>	<b>90,6</b>	<b>216 055</b>	<b>78,3</b>
En % du nombre d'étudiants	11,0		18,0		41,4		14,8	

## Présentation

Dans l'enseignement supérieur français (hors établissements relevant des ministères en charge de l'agriculture et de la santé), près d'un étudiant étranger sur deux est issu du continent africain à la rentrée 2012 : 25 % d'entre eux viennent du Maghreb et 19 % du reste de l'Afrique. Moins d'un quart (24 %) est issu d'Europe, dont 19 % de l'Union européenne. Enfin, 24 % sont originaires d'Asie, du Moyen-Orient ou d'Océanie et 9 % du continent américain [1].

La moitié des étudiants étrangers possède une des dix nationalités suivantes : marocaine, chinoise, algérienne, tunisienne, sénégalaise, allemande, italienne, camerounaise, vietnamienne ou espagnole [2].

Les étudiants marocains demeurent les étrangers les plus représentés en France en 2012 (32 100 étudiants), devant les étudiants chinois (30 300) et algériens (23 000). Parmi les étudiants étrangers les plus représentés, les Sénégalais (- 5,9 %), les Tunisiens (- 8,2 %), les Libanais (- 7,5 %), les Algériens (- 4,4 %), les Marocains (- 1,2 %) et les Camerounais (- 1,1 %) sont moins nombreux en 2012 qu'en 2011. En revanche, en 2012, les hausses ont été particulièrement élevées pour les Italiens (+ 6,1 %), les Vietnamiens (+ 2,9 %) ou les Chinois (+ 2,2 %).

Les étudiants marocains sont en proportion moins nombreux à l'université (54 %), mais plus présents en formations d'ingénieurs non universitaires (10 % contre 5 % pour l'ensemble des étudiants étrangers), en CPGE (4 % contre 1 %) et en IUT (5 % contre 2 %). Les étudiants chinois vont moins souvent à l'université (58 %) que l'ensemble des étudiants étrangers, mais un peu plus fréquemment dans les écoles d'ingénieurs non universitaires (8 %) et dans les écoles de commerce, gestion et comptabilité (13 %, contre 7 % pour l'ensemble des étudiants étrangers). Les étudiants algériens étudient en très large majorité dans les universités (hors IUT et formations d'ingénieurs) : 86 %, contre 69 % pour l'ensemble des étudiants étrangers.

## Définitions

### Champ

Voir « Définitions » en 6.1.

### Universités

Voir « Définitions » en 6.4.

### Grands établissements

Voir « Définitions » en 6.1.

### Instituts universitaires de technologie (IUT)

Voir « Définitions » en 6.2.

### Sections de techniciens supérieurs (STS)

Voir « Définitions » en 6.2.

### Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Voir « Définitions » en 6.10.

### Formations comptables

Voir « Définitions » en 6.1.

### Écoles d'ingénieurs

Voir « Définitions » en 6.2.

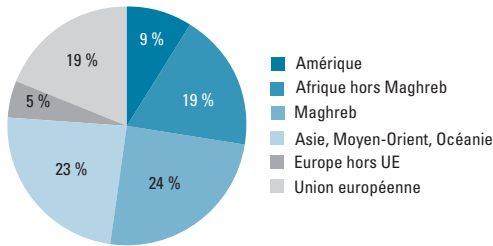
 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MEN-MESR DEPP, enquête spécifique au ministère en charge de la culture.



## [1] Répartition des étrangers dans l'enseignement supérieur par origine en 2011-2012

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)



## [2] Orientation des étudiants étrangers selon leur pays d'origine en 2012-2013 (1) (%)

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Origine	Universités hors IUT et ingénieurs	IUT	Formations d'ingénieurs des universités	Formations d'ingénieurs hors université (2)	STS et assimilés	CPGE
Allemagne	68	2	1	3	1	1
Italie	72	1	0	2	1	1
Autres Union européenne (UE)	73	2	0	3	3	1
Europe hors UE	74	2	0	2	2	1
Maroc	54	5	3	10	3	4
Algérie	86	1	0	1	2	1
Tunisie	73	1	2	6	2	1
Autres Maghreb	87	1	0	2	1	1
Sénégal	74	5	3	5	2	1
Cameroun	66	2	2	8	3	1
Autres Afrique	78	3	1	2	4	1
Liban	69	0	1	6	0	1
Autres Moyen-Orient	79	1	0	1	3	0
Chine	58	3	2	8	1	0
Vietnam	78	2	0	5	1	0
Autres Asie	64	2	0	3	2	0
Amérique du Sud	68	1	1	10	1	0
Amérique du Nord	70	1	0	1	0	1
Antilles - Amérique centrale	74	1	0	4	3	1
Océanie	72	0	0	3	0	1
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

(suite)	Écoles de commerce, gestion et comptabilité	Écoles supérieure artistiques et culturelles	Autres écoles de spécialités diverses (3)	Total	Effectifs	Évolution (%) 2012/2011
Allemagne	10	1	13	100	8 778	-0,3
Italie	7	3	13	100	8 441	6,1
Autres Union européenne (UE)	5	3	11	100	37 004	0,1
Europe hors UE	6	3	10	100	12 902	-2,9
Maroc	9	2	9	100	32 104	-1,2
Algérie	2	1	7	100	22 697	-4,4
Tunisie	3	1	10	100	11 909	-8,2
Autres Maghreb	1	0	7	100	1 821	-0,4
Sénégal	4	0	7	100	8 995	-5,9
Cameroun	8	0	10	100	7 401	-1,1
Autres Afrique	4	1	7	100	38 537	0,9
Liban	6	1	15	100	4 563	-7,5
Autres Moyen-Orient	3	3	9	100	10 466	1,1
Chine	13	4	11	100	30 349	2,2
Vietnam	2	1	10	100	6 295	2,9
Autres Asie	9	7	13	100	15 765	2,2
Amérique du Sud	3	3	13	100	12 939	-1,2
Amérique du Nord	8	2	17	100	6 534	3,0
Antilles - Amérique centrale	5	2	10	100	5 595	3,1
Océanie	7	4	11	100	494	-16,3
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>100</b>	<b>289 274</b>	<b>0,2</b>

(1) Hors formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère en charge de l'agriculture.

(2) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(3) Groupe non homogène.

## Présentation

À la rentrée 2012, 216 100 étudiants des universités de France métropolitaine et des DOM sont étrangers, soit 1,8 % de moins qu'en 2011-2012 [1]. Ces effectifs diminuent contrairement aux quatre années précédentes. La part des étudiants étrangers diminue légèrement à 14,8 %. Les étudiants étrangers représentent 11,0 % des étudiants inscrits en cursus licence, 18,0 % des inscrits en cursus master et 41,4 % des inscrits en cursus doctorat.

La proportion d'étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat est également en baisse et représente 78,3 % de l'ensemble des étudiants étrangers (79,1 % en 2011-2012) [2]. Ce sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils viennent suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

Les étudiants africains représentent près d'un étudiant étranger sur deux en université (46,0 %), suivis des étudiants asiatiques (21,4 %) et européens (19,2 %), les étudiants américains constituant 8,4 % des étudiants étrangers.

Les étudiants marocains sont les plus nombreux (21 200), devant les algériens (20 400) et les chinois (19 800). Le nombre d'étudiants marocains est en baisse (- 2,6 % par rapport à 2011-2012), tout comme celui des chinois (- 3,4 %) et des étudiants algériens (- 4,8 %).

Parmi les étudiants européens, les étudiants allemands sont les plus représentés (6 600 soit 12,8 % des européens), suivi des étudiants italiens (6 300 soit 12,2 %), espagnols (4 300 soit 8,4 %), russes (3 800 soit 7,4 %) et roumains (3 800 soit 7,3 %). Plus de quatre étudiants européens sur cinq sont originaires de l'Union européenne. 55 100 étudiants étrangers (soit 25,5 % des étudiants étrangers) sont originaires d'un état actuellement engagé dans le processus de Bologne (voir « Définitions »).

Les étudiants étrangers, tous continents confondus, se dirigent principalement vers les disciplines littéraires (31,1 %) avant les disciplines scientifiques (25,8 %) et les disciplines économiques (19,7 %). Les étudiants africains se dirigent davantage que les autres vers les disciplines scientifiques et sportives (32,4 %) ou économiques (23,2 %) ; en revanche ils choisissent moins que les autres les voies littéraires (19,7 %).

Les femmes sont majoritaires (54,3 %) parmi les étudiants venant de tous les continents excepté de l'Afrique où elles ne représentent que 44,3 % des étudiants. À l'opposé, les étudiantes représentent plus des deux tiers des étudiants européens (68,3 %).

## Définitions

### Champ

Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

### Universités

Les données et les évolutions portent sur le champ de l'ensemble des universités publiques (75 universités) ainsi que sur l'université de Lorraine, le PRES de Paris-Est et le PRES de Grenoble.

L'université de Lorraine, devenue grand établissement en 2011-2012, est intégrée dans le champ des universités en raison des formations qu'elle propose (très majoritairement de nature universitaire). Elle l'a été en totalité, y compris les formations de l'ex-Institut national polytechnique de Lorraine. En 2011-2012, l'université d'Aix-Marseille a été créée par fusion des universités d'Aix I, Aix II et Aix III.

Depuis 2008, les IUFM de France métropolitaine et de La Réunion sont intégrés dans une université de rattachement, de même que ceux des autres DOM en 2010. Leurs effectifs sont donc pris en compte dans les effectifs universitaires. Depuis 2008 également, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont dorénavant plus comptabilisées dans le champ « universités », de même que ceux de Paris-Dauphine (grand établissement) depuis 2004.

### Le processus de Bologne

Il a pour finalité la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EES). L'objectif est double : faire du continent européen un vaste espace « sans frontières », où la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs est naturelle, et rendre cet espace européen lisible et attractif vis-à-vis du reste du monde.

### Non-bacheliers

Les étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

## [1] Évolution des effectifs d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités (hors IUFM) (France métropolitaine + DOM)

	1985 1986	1990 1991	1995 1996	2000 2001	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013
Effectifs	128 141	131 901	126 366	137 505	209 523	208 007	204 290	206 475	214 252	218 364	219 939	216 055
dont non-bacheliers	79 487	84 990	74 746	83 987	158 689	160 701	159 368	162 687	169 896	173 761	173 987	169 078
Variation annuelle (%)	-	-	-	-	-	-0,7	-1,8	(1) 1,5	3,8	1,9	(3) 0,4	-1,8
Proportion d'étudiants étrangers (%)	13,5	11,4	8,7	9,8	14,7	14,9	15,0	15,4	(2) 15,5	15,2	15,1	14,8

(1) La variation est calculée à champ constant, en excluant les IUFM et les écoles d'ingénieurs sorties du champ en 2008-2009.

(2) La proportion est calculée en excluant les IUFM. La proportion d'étudiants étrangers dans la population étudiante totale est de 14,9 %.

(3) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en ajoutant aux effectifs 2010-2011 les étudiants de l'Institut national polytechnique de Lorraine qui ne faisait pas partie du champ « Universités » avant la création de l'université de Lorraine. (Voir « Définitions »).

## [2] Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par origine et par discipline en 2012-2013 (France métropolitaine + DOM)

	Droit	Sciences éco., AES	Lettres, sciences humaines	Sciences et Staps	Médecine, odontologie, pharmacie	IUT	Total	Répartition par nationalité (%)	Part des femmes (%)	Part des non-bacheliers (%)
<b>Europe</b>	<b>7 598</b>	<b>6 568</b>	<b>23 763</b>	<b>7 896</b>	<b>4 746</b>	<b>1 100</b>	<b>51 671</b>	<b>23,9</b>	<b>68,3</b>	<b>75,7</b>
<b>Union européenne</b>	<b>6 255</b>	<b>4 494</b>	<b>19 495</b>	<b>6 337</b>	<b>4 162</b>	<b>852</b>	<b>41 595</b>	<b>19,3</b>	<b>67,4</b>	<b>75,8</b>
dont : Allemagne	1 071	750	3 346	891	400	160	6 618	3,1	70,4	81,5
Italie	698	441	3 385	1 138	562	55	6 279	2,9	64,7	83,7
Espagne	496	388	2 158	801	383	92	4 318	2,0	63,9	80,1
Roumanie	513	475	1 192	537	1 000	46	3 763	1,7	75,0	85,5
Royaume-Uni	419	177	1 772	379	136	81	2 964	1,4	61,9	59,8
Belgique	403	315	1 102	479	523	93	2 915	1,3	56,8	58,4
Portugal	397	400	1 135	456	249	191	2 828	1,3	63,4	28,6
Pologne	337	228	1 020	350	138	27	2 100	1,0	77,2	80,6
Grèce	493	90	946	325	155	12	2 021	0,9	70,6	89,7
Bulgarie	304	358	610	170	85	19	1 546	0,7	72,0	87,0
Luxembourg	310	281	460	160	233	10	1 454	0,7	55,5	87,2
<b>Europe hors UE</b>	<b>1 343</b>	<b>2 074</b>	<b>4 268</b>	<b>1 559</b>	<b>584</b>	<b>248</b>	<b>10 076</b>	<b>4,7</b>	<b>72,0</b>	<b>75,0</b>
dont Russie	462	903	1 803	494	130	46	3 838	1,8	79,9	83,3
<b>Afrique</b>	<b>11 579</b>	<b>23 020</b>	<b>19 604</b>	<b>32 229</b>	<b>9 280</b>	<b>3 727</b>	<b>99 439</b>	<b>46,0</b>	<b>44,3</b>	<b>74,2</b>
dont : Algérie	1 348	5 966	2 608	7 820	1 914	1 566	21 222	9,8	43,8	71,5
Maroc	1 491	3 320	5 273	6 987	3 089	252	20 412	9,4	46,0	76,4
Tunisie	476	1 212	1 889	4 549	1 022	134	9 282	4,3	52,1	80,3
Sénégal	1 273	1 789	1 403	2 406	203	434	7 508	3,5	37,4	80,8
Cameroun	837	1 268	900	1 706	513	165	5 389	2,5	47,0	69,0
Guinée	524	1 310	493	1 021	164	65	3 577	1,7	28,0	86,7
Madagascar	821	1 108	608	658	246	90	3 531	1,6	47,8	62,7
Côte d'Ivoire	391	1 092	657	859	376	146	3 521	1,6	57,5	60,7
Gabon	605	826	702	875	78	294	3 380	1,6	51,3	77,8
Congo	494	603	522	732	216	149	2 716	1,3	42,2	62,2
Mali	532	680	474	459	96	40	2 281	1,1	31,5	84,8
Comores	285	397	659	474	67	56	1 938	0,9	47,3	56,8
Bénin	298	453	261	408	195	34	1 649	0,8	34,7	81,4
<b>Asie</b>	<b>2 998</b>	<b>11 496</b>	<b>14 568</b>	<b>12 996</b>	<b>2 531</b>	<b>1 737</b>	<b>46 326</b>	<b>21,4</b>	<b>57,6</b>	<b>88,4</b>
dont : Chine	567	5 847	6 117	6 029	194	1 075	19 829	9,2	62,1	94,7
Vietnam	190	2 382	578	1 587	266	136	5 139	2,4	54,4	91,3
Liban	252	388	509	1 536	619	16	3 320	1,5	47,4	76,7
Turquie	428	378	824	331	89	79	2 129	1,0	62,8	65,7
Syrie	182	238	780	502	88	10	1 800	0,8	55,2	89,0
Iran	106	118	1 297	140	62	16	1 739	0,8	73,7	85,4
Corée du Sud	104	80	505	455	374	3	1 521	0,7	36,4	89,9
Japon	91	56	985	70	20	24	1 246	0,6	71,1	93,7
<b>Amérique</b>	<b>2 154</b>	<b>2 104</b>	<b>9 804</b>	<b>3 313</b>	<b>617</b>	<b>179</b>	<b>18 171</b>	<b>8,4</b>	<b>60,9</b>	<b>82,1</b>
dont : États-Unis	320	215	2 455	292	51	19	3 352	1,6	69,7	90,1
Brésil	405	343	1 636	763	97	21	3 265	1,5	62,8	89,1
Colombie	286	317	1 355	375	57	24	2 414	1,1	60,5	83,3
Mexique	208	202	887	437	36	18	1 788	0,8	58,5	87,8
Haïti	259	398	612	269	61	34	1 633	0,8	42,9	61,5
Canada	211	94	675	199	93	17	1 289	0,6	63,0	82,5
<b>Océanie</b>	<b>33</b>	<b>16</b>	<b>249</b>	<b>46</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>360</b>	<b>0,2</b>	<b>69,2</b>	<b>84,2</b>
<b>Apatrides ou non déclarés</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>31</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>88</b>	<b>0,0</b>	<b>55,7</b>	<b>50,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>24 370</b>	<b>43 210</b>	<b>68 019</b>	<b>56 499</b>	<b>17 207</b>	<b>6 750</b>	<b>216 055</b>	<b>100,0</b>	<b>54,3</b>	<b>78,3</b>
Proportion d'étrangers	11,9	22,8	15,5	18,6	8,2	5,9	14,8			

## Présentation

Si la quasi-totalité des bacheliers généraux poursuit des études supérieures l'année suivant l'obtention du baccalauréat, ils sont un peu plus de trois lauréats sur quatre des séries technologiques à entreprendre un tel cursus. Plus d'un bachelier professionnel sur quatre poursuit des études supérieures.

À la session 2012, les effectifs de bacheliers dans les séries générales ont augmenté (+ 3,5 %). De même, le nombre de ces nouveaux bacheliers inscrits à la rentrée 2012 dans les différentes formations de l'enseignement supérieur augmente mais de façon plus limitée (+ 3,0 %), entraînant une baisse du taux d'inscription (0,4 point).

Les effectifs de bacheliers technologiques ont diminué (- 3,4 %), baisse également plus marquée pour ceux poursuivant dans le supérieur (- 4,1 %). Ceci ne peut qu'entraîner une baisse du taux d'inscription (0,6 point). En 2012, sous l'effet de la réforme de la voie professionnelle, le nombre de bacheliers professionnels a fortement augmenté (+ 22,3 %). En même temps, le nombre de ces nouveaux bacheliers poursuivant dans l'enseignement supérieur (hors formations en alternance) croît dans les mêmes proportions (+ 23,2 %). Ces évolutions font progresser très légèrement le taux d'inscription (+ 0,2 point) qui atteint 28,7 % à la rentrée 2012.

L'université demeure la filière privilégiée de poursuite d'études des nouveaux bacheliers généraux. Cependant, en 2012, le taux d'inscription immédiate des bacheliers généraux à l'université (hors IUT) baisse et s'établit à 53,4 % (53,9 % en 2011). Dans les filières courtes, il est stable : il atteint 10,6 % en IUT et 8,6 % en STS. Ce taux ne tient pas compte des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, ni des poursuites d'études sous contrat de professionnalisation, ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger.

L'orientation en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) concerne 13,0 % des bacheliers généraux, pourcentage stable par rapport à l'année précédente.

40,8 % des bacheliers technologiques s'inscrivent en STS, soit une baisse de 1,2 point par rapport à l'année précédente. Cette baisse affecte essentiellement les nouveaux inscrits du secteur de la production. Le taux d'inscription dans les disciplines générales de l'université, où s'orientent 18,7 % des bacheliers technologiques, est stable.

Les bacheliers professionnels demeurent peu nombreux en proportion à poursuivre leurs études l'année suivant l'obtention du baccalauréat. Les STS constituent la filière qui accueille la plus grande part d'entre eux (19,3 %), avant les disciplines générales de l'université (8,0 %).

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Systèmes d'informations Scolarité et Sise.  
- Enquêtes sur les effectifs et diplômes des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48).  
- Système d'information Safran du ministère en charge de l'agriculture.

## Définitions

### Le champ « universités »

- Il prend en compte les 73 universités, les deux centres universitaires de formation et de recherche d'Albi et de Mayotte et l'université de Lorraine (devenue grand établissement en 2011) qui propose des formations majoritairement de nature universitaire.

Il ne prend plus en compte :

- Les 3 universités de technologies, l'institut national polytechnique de Toulouse, l'institut polytechnique de Grenoble et l'école nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois, comptabilisés avec les effectifs des écoles d'ingénieurs non universitaires (cycle prépa ou formation ingénieurs).

- Les 5 établissements spécifiques à la région parisienne (IEP, INALCO, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe de Paris et Paris-Dauphine) comptabilisés avec les effectifs des « formations et autres écoles de spécialités diverses ».

### Nouveaux bacheliers

Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

### Accès à l'enseignement supérieur

Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plus d'une filière, les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (ce qui explique que le taux puisse être supérieur à 100 %). Les « doubles inscriptions CPGE-université » concernent les bacheliers généraux, essentiellement les bacheliers scientifiques et constituent la majorité des doubles inscriptions.

### Formations et autres écoles de spécialités diverses

Cette rubrique regroupe des établissements, essentiellement privés, qui recrutent au niveau du baccalauréat.

### STS

Sections de techniciens supérieurs. Voir « Définitions » en 6.11.

### CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

### Formations d'ingénieurs en partenariat (ex NFI)

Voir « Définitions » en 6.8.

#### Pour en savoir plus

- Note d'Information (enseignement supérieur et recherche), 12.04.

**[1] Taux d'inscription immédiate des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2012-2013 (%)**  
(France métropolitaine + DOM)

Établissements	Baccalauréat général					Baccalauréat technologique					Baccalauréat professionnel	
	L	ES	S	Total	Rappel 2011	STI	STG	Autres (8)	Total	Rappel 2011	Total	Rappel 2011
<b>Universités hors IUT (1)</b>	<b>66,4</b>	<b>51,3</b>	<b>50,8</b>	<b>53,4</b>	<b>53,9</b>	<b>9,6</b>	<b>22,1</b>	<b>19,4</b>	<b>18,7</b>	<b>18,7</b>	<b>8,0</b>	<b>8,2</b>
Droit, économie, AES	13,8	28,4	6,3	14,7	14,8	1,4	9,7	1,8	5,7	6,0	3,0	3,4
Disciplines littéraires	51,2	18,0	5,4	16,8	17,2	3,3	9,3	7,0	7,4	7,4	3,5	3,4
Disciplines scientifiques	0,3	1,0	15,2	8,2	8,6	2,9	0,5	5,4	2,4	2,3	0,6	0,5
PACES (1 <sup>re</sup> année commune des études de santé)	0,3	0,6	20,9	11,0	10,7	0,1	0,2	3,6	1,1	0,9	0,1	0,1
Staps	0,8	3,3	3,0	2,8	2,6	1,9	2,4	1,7	2,1	2,1	0,8	0,8
<b>IUT</b>	<b>2,2</b>	<b>11,8</b>	<b>12,4</b>	<b>10,6</b>	<b>10,7</b>	<b>17,2</b>	<b>9,7</b>	<b>3,9</b>	<b>9,6</b>	<b>9,6</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>
IUT production	0,0	0,3	8,2	4,3	4,3	14,3	0,1	3,0	4,0	4,1	0,3	0,3
IUT services	2,1	11,6	4,2	6,3	6,4	2,9	9,5	0,8	5,6	5,5	0,5	0,6
<b>STS (2)</b>	<b>10,7</b>	<b>11,0</b>	<b>6,5</b>	<b>8,6</b>	<b>8,7</b>	<b>51,8</b>	<b>44,8</b>	<b>25,4</b>	<b>40,8</b>	<b>42,0</b>	<b>19,3</b>	<b>18,8</b>
STS production	3,8	1,0	3,3	2,6	2,6	45,4	1,3	10,9	13,5	14,5	9,3	8,0
STS services	7,0	10,0	3,2	6,0	6,1	6,4	43,5	14,5	27,3	27,5	10,0	10,9
<b>CPGE (2)</b>	<b>7,5</b>	<b>6,3</b>	<b>19,1</b>	<b>13,0</b>	<b>13,2</b>	<b>3,1</b>	<b>1,6</b>	<b>0,7</b>	<b>1,7</b>	<b>1,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
CPGE économiques	0,1	4,6	3,0	3,1	3,1	0,0	1,6	0,0	0,8	0,7	0,0	0,0
CPGE lettres	7,5	1,6	1,1	2,3	2,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CPGE sciences	0,0	0,0	15,0	7,7	7,7	3,1	0,0	0,7	0,8	0,8	0,0	0,0
<b>Autres formations</b>	<b>9,7</b>	<b>12,6</b>	<b>13,3</b>	<b>12,5</b>	<b>12,3</b>	<b>4,7</b>	<b>4,7</b>	<b>7,8</b>	<b>5,6</b>	<b>5,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>
Écoles d'ingénieurs non universitaires (3)	0,0	0,0	5,2	2,7	2,5	1,2	0,0	0,1	0,3	0,2	0,0	0,0
Cycle prépa intégré	0,0	0,0	1,9	1,0	0,9	0,4	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Formation ingénieurs (4)	0,0	0,0	3,2	1,7	1,6	0,8	0,0	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0
Écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité	0,9	5,3	2,0	2,9	2,8	0,2	1,4	0,3	0,8	0,9	0,1	0,1
Facultés privées	2,0	2,0	0,9	1,4	1,4	0,0	0,3	0,3	0,3	0,2	0,0	0,0
Écoles de notariat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écoles d'architecture	0,3	0,3	0,8	0,5	0,6	0,4	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Écoles supérieures artistiques et culturelles	3,9	1,1	0,8	1,4	1,3	1,2	0,3	0,4	0,6	0,5	0,2	0,2
Écoles paramédicales (5)	0,4	1,1	1,1	1,0	1,1	0,1	0,3	5,8	1,8	1,8	0,0	0,0
Écoles préparant aux fonctions sociales (5)	0,3	0,3	0,0	0,2	0,2	0,0	0,1	0,6	0,3	0,2	0,1	0,1
Formations et autres écoles de spécialités diverses (6)	1,9	2,6	2,6	2,5	2,4	1,5	2,2	0,2	1,5	1,2	0,1	0,2
<b>Taux d'inscription (7)</b>	<b>96,6</b>	<b>93,1</b>	<b>(7) 102,1</b>	<b>98,3</b>	<b>98,7</b>	<b>86,3</b>	<b>82,9</b>	<b>57,2</b>	<b>76,4</b>	<b>77,0</b>	<b>28,7</b>	<b>28,5</b>
Inscriptions des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur	44 889	89 837	153 996	288 722	280 254	23 232	52 150	20 176	95 558	99 654	54 741	44 438
Bacheliers 2012	46 457	96 496	150 884	293 837	283 821	26 911	62 937	35 273	125 121	129 472	190 899	156 063

(1) Uniquement les 73 universités, l'université de Lorraine et les 2 centres universitaires de formation et de recherche (même champ pour le rappel 2011).

(2) Y compris les CPGE ou les STS dépendant du ministère en charge de l'agriculture.

(3) Y compris les 3 universités de technologies, l'INP de Toulouse, l'Institut polytechnique de Grenoble et l'ENS nature et paysage de Blois.

(4) Il n'y a pas de nouveaux bacheliers dans les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP).

(5) Données de l'année 2011-2012.

(6) Y compris les 5 établissements parisiens (IEP, INALCO, Observatoire et Institut de physique du Globe, établissement Paris-Dauphine), les diplômes de comptabilité et gestion (ex-DPECF) et les classes préparatoires aux études supérieures (CPES).

(7) Voir « Définitions », accès à l'enseignement supérieur.

(8) STL, ST2S (sciences et technologies de la santé et du social ex-SMS), Hôtellerie, STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant), TMD (techniques de la musique et de la danse).

## Présentation

72 % des bacheliers 2012 s'inscrivent dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur français hors apprentissage, soit une baisse de 2,6 points par rapport à l'année dernière. La hausse du nombre de bacheliers professionnels à la session 2012 (+ 35 000 sur un total de + 40 000 bacheliers) qui poursuivent moins que les autres dans l'enseignement supérieur, amène mécaniquement une baisse du taux d'inscription moyen. Le taux d'inscription en formations générales de l'université (hors IUT) baisse [1]. Les taux d'inscription dans les formations sélectives (CPGE, IUT, STS), qui sont plus contingentes et liées à leur capacité d'accueil, sont aussi en légère baisse. Le taux d'inscription dans les « autres formations » est stable cette année.

La quasi-totalité des bacheliers généraux accède immédiatement à l'enseignement supérieur [2]. Leur taux d'accès à l'université hors IUT (rapport du nombre de bacheliers nouvellement inscrits sur le nombre de nouveaux bacheliers) diminue à la rentrée 2012, passant de 53,9 % à 53,4 %. En effet, les inscriptions des nouveaux bacheliers généraux dans les disciplines générales universitaires n'ont pas augmenté autant que le nombre de lauréats 2012 (respectivement, + 2,6 % et + 3,5 %). Les bacheliers scientifiques (série S) se distinguent par une orientation diversifiée, fortement tournée vers les classes préparatoires (19,1 %).

Le taux d'inscription des bacheliers technologiques est en baisse cette année et s'établit à 76,4 % (- 0,6 point par rapport à 2011). La baisse du nombre de nouveaux bacheliers technologiques poursuivant en 2012 (- 4,1 %) dans l'enseignement supérieur est plus forte que celle des lauréats du baccalauréat technologique (- 3,4 %). Les filières professionnelles courtes, et particulièrement les STS, sont les principales filières où s'inscrivent les bacheliers technologiques. Les bacheliers STI s'orientent majoritairement (51,8 %).

La part des bacheliers professionnels qui entreprennent immédiatement des études supérieures sous statut scolaire s'établit à 28,7 %, la majorité d'entre eux intégrant une STS.

## Définitions

### Champ

Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation), ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger.

### Nouveaux bacheliers

Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'accès élémentaires par filière ne sont pas additifs. Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (en additionnant les cinq taux d'une colonne du tableau, on peut trouver un résultat supérieur à 100 %. Les « doubles inscriptions CPGE - université » concernent les bacheliers généraux, essentiellement les bacheliers scientifiques et constituent la majorité des doubles inscriptions). Des conventions de coopération pédagogique sont passées entre lycées et établissements de poursuite d'études, suite au décret n° 2007-692 du 3 mai 2007, relatif à l'organisation et au fonctionnement des classes préparatoires aux grandes écoles dans le cadre de l'architecture européenne des études. Ces conventions devraient faciliter la validation de crédits et l'intégration d'étudiants de CPGE en licence et ainsi faire baisser le nombre de « doubles inscriptions » (CPGE-université).

### Universités

On y intègre les effectifs des centres universitaires de formation et de recherche (CUFR) et ceux de l'université de Lorraine (devenu grand établissement en 2011) qui propose des formations majoritairement de nature universitaire.

### Autres formations

Elles correspondent aux écoles d'ingénieurs non universitaires, aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture, spécialités diverses), aux écoles d'arts et de la culture, aux facultés privées, aux écoles paramédicales et de formations sociales.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Systèmes d'informations Scolarité et Sise.
- Enquêtes sur les effectifs et diplômes des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc...), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48).
- Système d'information Safran du ministère en charge de l'agriculture.

### Pour en savoir plus

- Note d'Information (enseignement supérieur et recherche), 12.04.

## [1] Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur (1)

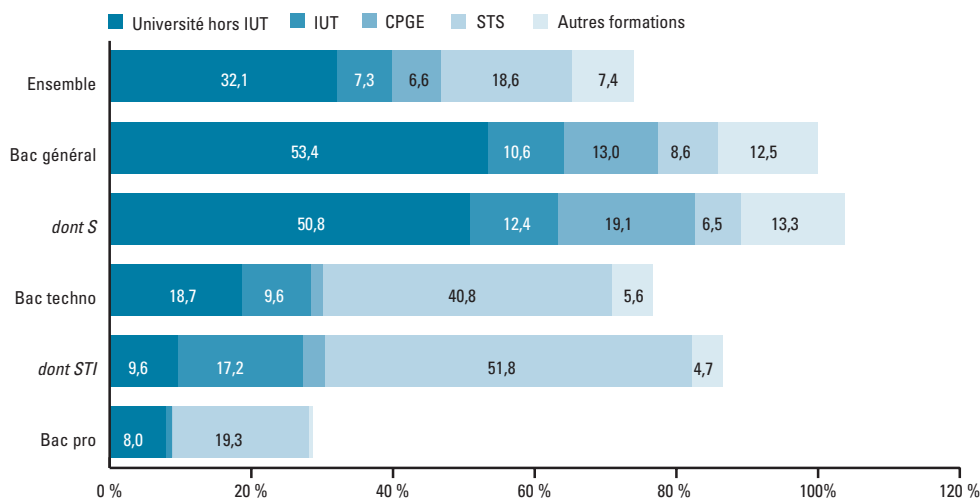
(France métropolitaine + DOM)

		2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Bac général</b>	Université hors IUT	61,8	61,3	58,8	55,6	53,6	53,8	54,8	53,9	53,4
	IUT	11,2	10,4	10,5	10,7	11,0	10,8	10,7	10,7	10,6
	CPGE	12,6	13,3	13,2	13,3	13,8	13,3	13,2	13,2	13,0
	STS	9,0	7,7	7,8	8,3	8,9	8,9	8,9	8,7	8,6
	Autres formations	9,1	11,1	10,8	11,4	12,3	12,2	12,3	12,3	12,5
<i>dont Bac S</i>	Université hors IUT	57,1	57,7	55,6	53,1	50,6	50,9	52,0	51,3	50,8
	IUT	14,6	13,2	12,9	13,1	13,0	12,7	12,5	12,5	12,4
	CPGE	19,1	20,0	19,2	20,0	20,1	19,5	19,3	19,3	19,1
	STS	7,0	5,9	6,1	6,2	6,5	6,7	6,8	6,7	6,5
	Autres formations	10,1	11,4	10,7	11,8	12,8	12,5	12,6	12,7	13,3
<b>Bac technologique</b>	Université hors IUT	19,1	18,1	17,4	15,8	15,8	17,9	18,7	18,7	18,7
	IUT	9,1	10,4	9,9	9,5	9,8	10,1	9,9	9,6	9,6
	CPGE	1,0	1,1	1,1	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,7
	STS	44,5	44,0	42,5	42,3	43,1	44,0	42,7	42,0	40,8
	Autres formations	3,9	5,0	5,0	5,4	5,5	5,6	5,1	5,2	5,6
<i>dont Bac STI</i>	Université hors IUT	7,3	8,2	7,9	6,7	6,1	7,6	8,6	8,9	9,6
	IUT	16,2	18,5	17,9	16,5	17,5	17,9	17,6	17,7	17,2
	CPGE	2,1	2,2	2,4	2,3	2,5	2,7	2,9	3,0	3,1
	STS	60,5	59,8	57,9	56,3	58,9	59,3	56,6	55,6	51,8
	Autres formations	2,3	2,5	2,8	2,8	3,8	4,1	3,7	4,0	4,7
<b>Ensemble général et techno</b>	Université hors IUT	46,4	46,5	45,0	42,5	41,3	42,5	43,1	42,9	43,1
	IUT	10,5	10,4	10,3	10,4	10,6	10,6	10,4	10,3	10,3
	CPGE	8,4	9,1	9,2	9,4	9,7	9,6	9,4	9,5	9,6
	STS	21,8	20,1	19,3	19,4	20,1	19,9	19,8	19,1	18,3
	Autres formations	7,2	9,0	8,9	9,4	10,1	10,1	10,0	10,1	10,4
<b>Bac professionnel</b>	Université hors IUT	6,4	5,9	5,8	5,0	4,7	6,9	6,9	8,2	8,0
	IUT	0,5	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS	9,7	15,7	15,5	15,6	17,4	17,7	18,4	18,8	19,3
	Autres formations	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
<b>Ensemble tous bacs</b>	Université hors IUT	39,2	39,1	37,5	35,0	34,0	34,6	35,0	33,4	32,1
	IUT	8,7	8,7	8,4	8,4	8,6	8,4	8,3	7,7	7,3
	CPGE	6,9	7,4	7,4	7,5	7,8	7,5	7,3	6,9	6,6
	STS	19,6	19,3	18,6	18,7	19,6	19,4	19,5	19,1	18,6
	Autres formations	6,0	7,5	7,3	7,6	8,2	8,0	7,9	7,5	7,4

(1) Voir « Définitions ».

## [2] Taux d'inscription immédiate des bacheliers 2012 dans les différentes filières de l'enseignement supérieur (%) (1)

(France métropolitaine + DOM)



(1) La somme des taux peut être supérieure à 100 % (voir « Définitions »).

## Présentation

Environ sept étudiants sur dix entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire en 2011-2012 sont issus d'un baccalauréat général [1]. Si la part des bacheliers technologiques est plus modérée (16,0 %), celle des lauréats d'une série professionnelle reste faible (6,0 %), malgré une augmentation de 1,8 point par rapport à la rentrée précédente. Les bénéficiaires d'une dispense du baccalauréat représentent 6,2 % des entrants.

La proportion de bacheliers généraux est particulièrement élevée parmi les entrants en santé (92,5 %) et en filière ingénieur (89,9 %). Très nombreux également dans les disciplines scientifiques (78,0 %) et en droit-science politiques (77,7 %), les bacheliers généraux sont en revanche moins représentés en AES (43,2 %), filière dans laquelle plus d'un étudiant sur cinq est issu d'un baccalauréat professionnel.

Près de deux tiers des entrants de 2011-2012 en première année de l'enseignement supérieur universitaire poursuivent dans la même discipline l'année suivante (62,9 %), qu'il s'agisse d'un redoublement en première année ou d'un passage en deuxième année [2]. Un entrant sur dix se réoriente vers une autre filière universitaire, tandis que plus d'un quart de ces étudiants quitte, provisoirement ou définitivement, le système universitaire. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils arrêtent leurs études. Certains d'entre eux poursuivent dans d'autres filières du supérieur. Les taux de poursuite les plus élevés, dans la même filière, sont en filière ingénieur (78,8 %) et en IUT (82,0 %). Au sein des disciplines universitaires générales, ce taux de poursuite varie fortement. Important en droit-science politiques (67,3 %), il est plus modéré en lettres-science du langage-arts (50,4 %). C'est en AES qu'il est le plus faible, moins d'un étudiant sur deux poursuivant ses études dans cette discipline (44,5 %).

Les réorientations vers une autre discipline universitaire sont plus fréquentes pour les entrants en AES (15,0 %), dans les filières ingénieur (14,9 %) et santé (14,2 %) ; elles sont moindres en IUT (4,7 %) et en Staps (6,5 %).

Les taux de sortie de l'université sont plus élevés en AES (40,5 %), qu'en droit-science politiques (23,8 %). Ils sont très faibles en filière ingénieur (6,3 %), demeurent modérés en IUT (13,3 %), et en santé (18,6 %).

## Définitions

### Champ

Entrants en première année d'enseignement universitaire en 2011-2012 en France métropolitaine et DOM.

### Première année de l'enseignement supérieur universitaire

Sont prises en compte les formations dispensées à l'université ou dans un établissement assimilé, d'une durée d'au moins un an, donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université et ouvertes aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence.

### Entrants

Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année de l'enseignement supérieur à l'université (y compris en IUT, écoles d'ingénieurs universitaires internes ou rattachées, ou en diplômés d'université) ou dans un établissement assimilé.

### Non-bacheliers

Parmi les non-bacheliers sont regroupées différentes catégories d'étudiants : ceux qui ont obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat (en particulier les étudiants étrangers), les titulaires d'une capacité en droit ou du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires). Les étudiants qui se sont inscrits à l'université après avoir bénéficié d'une validation de leurs acquis sont également dans ce groupe.

### Taux de poursuite dans la discipline

Proportion d'entrants de 2011-2012 inscrits dans la même discipline l'année suivante, en 2012-2013. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année de l'enseignement supérieur à l'université.

### Taux de réorientation vers une autre discipline

Proportion d'entrants de 2011-2012, inscrits l'année suivante, en 2012-2013, dans une discipline universitaire différente de celle choisie initialement.

### Taux de sortie

Proportion d'entrants de 2011-2012 non réinscrits à l'université l'année suivante.

### AES

Filière administrative, économique et sociale des universités.

### Staps

Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

### Santé

La première année commune aux études de santé (PACES) regroupe les étudiants de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique depuis la rentrée 2011-2012.



## [1] Répartition des entrants de 2011-2012 en première année d'enseignement supérieur universitaire selon la filière et la série de baccalauréat (%)

(France métropolitaine + DOM)

	Baccalauréat général				Baccalauréat technologique			Bac professionnel	Dispensés sur titre	Total
	L	ES	S	Total	STG	Autres	Total			
Droit - sciences politiques	16,6	44,6	16,4	77,7	9,9	1,9	11,8	5,9	4,7	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	1,4	43,5	23,0	68,0	11,4	2,0	13,4	8,4	10,2	100,0
AES	2,6	35,5	5,1	43,2	24,5	4,3	28,9	22,3	5,7	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	44,0	12,7	11,8	68,4	4,6	4,4	9,0	6,3	16,3	100,0
Langues	33,1	23,0	9,5	65,7	12,9	3,3	16,3	7,4	10,7	100,0
Sciences humaines et sociales	25,7	27,5	13,4	66,6	10,5	7,9	18,4	9,1	5,9	100,0
Sciences fondamentales et applications	0,5	3,1	75,1	78,7	1,7	7,2	8,9	3,3	9,1	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	0,8	3,0	72,1	76,0	1,1	17,0	18,2	2,0	3,8	100,0
Staps	3,1	23,9	35,7	62,7	14,6	10,3	24,9	11,1	1,3	100,0
Santé	0,7	2,3	89,5	92,5	0,5	4,2	4,7	0,5	2,3	100,0
Ingénieurs	0,2	0,4	89,3	89,9	0,0	4,0	4,0	0,1	6,0	100,0
IUT	2,3	23,7	40,4	66,4	13,4	13,9	27,3	3,1	3,1	100,0
<b>Total</b>	<b>12,7</b>	<b>22,9</b>	<b>36,3</b>	<b>71,8</b>	<b>9,2</b>	<b>6,8</b>	<b>16,0</b>	<b>6,0</b>	<b>6,2</b>	<b>100,0</b>

## [2] Devenir un an après des entrants de 2011-2012 en première année d'enseignement supérieur universitaire (%)

(France métropolitaine + DOM)

	Poursuite dans la même discipline	Réorientation vers une autre filière universitaire	Non réinscription à l'université	Total
Droit - sciences politiques	67,3	8,9	23,8	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	59,4	9,5	31,1	100,0
AES	44,5	15,0	40,5	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	50,4	11,2	38,5	100,0
Langues	51,3	11,1	37,6	100,0
Sciences humaines et sociales	56,0	9,3	34,7	100,0
Sciences fondamentales et applications	57,5	13,3	29,2	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	55,7	12,2	32,2	100,0
Staps	63,2	6,5	30,3	100,0
<b>Ensemble des disciplines universitaires générales</b>	<b>57,4</b>	<b>10,4</b>	<b>32,2</b>	<b>100,0</b>
Santé	66,9	14,2	18,9	100,0
Ingénieurs	78,8	14,9	6,3	100,0
IUT	82,0	4,7	13,3	100,0
<b>Total</b>	<b>62,9</b>	<b>9,9</b>	<b>27,2</b>	<b>100,0</b>

## Présentation

En 2008, près de neuf nouveaux bacheliers sur dix poursuivent leurs études après leur baccalauréat : 85,0 % rejoignent l'enseignement supérieur et une minorité (4,0 %) se dirige vers d'autres voies [1]. Si, en 2008, les bacheliers les plus nombreux s'inscrivent toujours à l'université, ils ne représentent plus que trois nouveaux bacheliers sur dix, contre quatre sur dix en 1996. Cette évolution se fait non pas au profit des filières sélectives traditionnelles (CPGE, IUT, STS), mais au profit d'écoles très variées (écoles de commerce, d'ingénieurs, artistiques, paramédicales).

L'évolution des choix d'orientation des bacheliers S indique que la baisse des inscriptions à l'université n'affecte que la licence, et particulièrement les disciplines scientifiques : seul un bachelier S sur dix s'inscrit dans une licence de sciences en 2008, alors que c'était le cas d'un quart d'entre eux en 1996 [2]. Dans le même temps, ils se dirigent plus souvent en médecine ou en pharmacie (PCEM ou PCEP). Les différences dans les choix d'orientation faits par les filles et les garçons restent très fortes : une majorité des garçons s'orientent dans une filière scientifique traditionnelle, tandis que près de quatre bacheliers S sur dix optent pour une formation dans le domaine de la santé.

Comme les bacheliers généraux, les bacheliers technologiques s'inscrivent de moins en moins à l'université et les lauréats sans mention restent les plus nombreux à y poursuivre leurs études [1]. L'évolution se fait non pas au profit des filières technologiques courtes (STS et IUT), leurs principales structures d'accueil dans l'enseignement supérieur, mais d'écoles recrutant après le baccalauréat.

Les bacheliers professionnels poursuivent de plus en plus souvent leurs études : 47,0 % d'entre eux (et même 58,0 % des lauréats avec mention) rejoignent l'enseignement supérieur, soit une hausse de près de vingt points depuis 1996. Les plus nombreux s'inscrivent en STS : quatre bacheliers professionnels sur dix préparent un BTS à la rentrée suivante, une fois sur deux par la voie de l'alternance, avec un contrat d'apprentissage ou le plus souvent de professionnalisation.

Les nouveaux étudiants envisagent de plus en plus de faire des études longues [3]. Près de la moitié d'entre eux souhaitent poursuivre au moins jusqu'au niveau master, contre un tiers en 2002. Sur la même période, les intentions de sorties à bac+2 et à bac+4 s'effondrent. Ces évolutions résultent des changements induits par l'harmonisation européenne des diplômes.

## Définitions

**Le panel 1989** est représentatif au 1/30<sup>e</sup> de la population scolarisée en septembre 1989 en sixième et dans l'enseignement spécialisé dans les établissements publics ou privés de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer. Les élèves sont parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre et entre 1997 et 1999 pour les autres ; leurs parcours ont été suivis pour la première fois après le baccalauréat, sauf pour les élèves qui étaient scolarisés dans les départements d'outre-mer.

**Le panel 1995** est représentatif au 1/40<sup>e</sup> de la population scolarisée en septembre 1995 en sixième et dans l'enseignement spécialisé dans les établissements publics ou privés de France métropolitaine. Les élèves ont obtenu leur baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2006 pour les autres.

**Le panel 2008** a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Comme dans les précédents panels, ils ont été interrogés sur leur situation à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat, le choix de leur orientation, leurs motivations, la façon dont ils vivent leur première année d'études supérieures, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, leurs projets. Le taux de réponse global à la première interrogation a été de 85 % ; les redressements ont été faits sur la base de la série de bac, de l'âge et de la mention au bac, du sexe, de l'origine sociale, ainsi que des principales caractéristiques de l'établissement de terminale.

### CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

### IUT

Instituts universitaires de technologie.

### STS

Sections de techniciens supérieurs.

### PCEM ou PCEP

Premiers cycles d'études médicales ou pharmaceutiques.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

- MEN-MESR DEPP et MESR-DGESIP-DGRI SIES/Panels 1989 et 1995.

- MESR-DGESIP-DGRI SIES/Panel de bacheliers 2008.

### Pour en savoir plus

Note d'Information (enseignement supérieur et recherche), 10.03.

## [1] Poursuite d'études des bacheliers 2008 selon le type de bac et la mention (%)

(France métropolitaine)

		CPGE	1 <sup>er</sup> cycle universitaire.	IUT	STS	Autres formations sup. (2)	Total études sup.	dont études en alternance	Formations non sup.	Non poursuivies d'études
<b>Bacheliers généraux</b>	Avec mention	23	42	10	4	18	97	1	2	1
	Sans mention	2	50	12	12	16	92	2	3	5
	<b>Ensemble 2008</b>	<b>13</b>	<b>46</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>95</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
	Rappel 1996 (1)	12	56	10	9	9	96	1	2	2
<b>Bacheliers techno</b>	Avec mention	5	9	17	47	15	93	9	3	4
	Sans mention	-	15	7	46	13	81	10	5	14
	<b>Ensemble 2008</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>46</b>	<b>14</b>	<b>85</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>11</b>
	Rappel 1996 (1)	1	20	11	49	6	87	5	4	9
<b>Bacheliers pro</b>	Avec mention	-	3	2	51	2	58	30	7	35
	Sans mention	-	6	1	29	2	38	19	8	54
	<b>Ensemble 2008</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>39</b>	<b>2</b>	<b>47</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>45</b>
	Rappel 1996 (1)	-	6	1	21	1	29	12	8	63
<b>Ensemble bacheliers</b>	<b>Ensemble 2008</b>	<b>8</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>23</b>	<b>14</b>	<b>85</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>11</b>
	Rappel 1996 (1)	8	40	9	21	7	85	4	3	12

(1) Élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1989, parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre, et entre 1997 et 1999 pour les autres (panel 1989).

(2) Écoles de commerce, d'ingénieurs, paramédicales, artistiques ...

## [2] Choix d'orientation des bacheliers et bachelières S à l'entrée dans l'enseignement supérieur (%)

(France métropolitaine)

	Garçons	Filles	Ensemble bacheliers 2008	Rappel bacheliers	
				2002 (1)	1996 (2)
Licences de sciences	10	12	11	17	24
CPGE scientifiques	18	9	14	14	16
1 <sup>ers</sup> cycles d'écoles d'ingénieurs	9	3	6	6	5
IUT secondaires ou STS industrielles	16	7	11	12	16
<b>Formations scientifiques (hors santé)</b>	<b>53</b>	<b>31</b>	<b>42</b>	<b>49</b>	<b>61</b>
PCEM / PCEP	15	28	21	15	13
Écoles paramédicales (et préparations)	3	9	6	4	4
<b>Formations du domaine de la santé</b>	<b>18</b>	<b>37</b>	<b>27</b>	<b>19</b>	<b>17</b>
CPGE commerciales et littéraires	3	6	5	4	3
Licences non scientifiques	10	12	11	14	12
Autres formations (3)	16	14	15	14	7
<b>Formations non scientifiques</b>	<b>29</b>	<b>32</b>	<b>31</b>	<b>32</b>	<b>22</b>

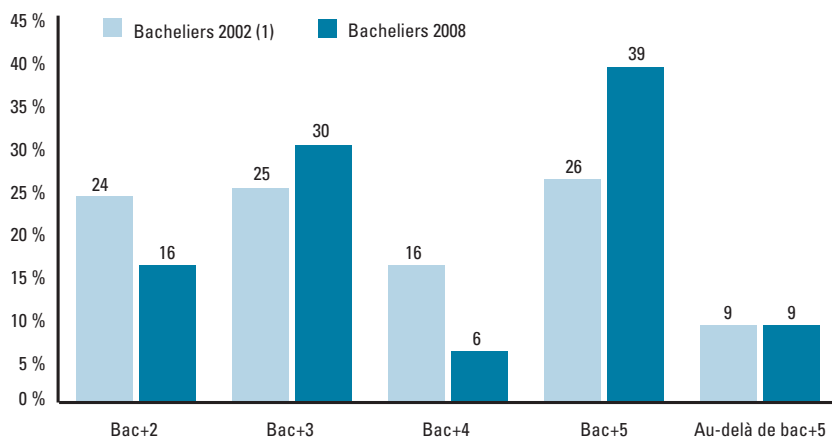
(1) Élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).

(2) Élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1989, parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre, et entre 1997 et 1999 pour les autres (panel 1989).

(3) IUT et STS tertiaires, écoles de commerce, artistiques ...

## [3] Niveau d'études envisagé par les bacheliers à l'entrée des principales filières (%)

(France métropolitaine)



(1) Élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).

## Présentation

Parmi les bacheliers 2008 qui avaient rejoint l'enseignement supérieur à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat (voir 6.21), près de sept sur dix y sont toujours inscrits à la rentrée 2011. Leur situation diffère selon l'orientation qu'ils avaient prise après leur baccalauréat et fait apparaître, par rapport au précédent panel de bacheliers (voir « Définitions » panel 1995), des évolutions contrastées selon les filières.

Ainsi, on constate un tassement du taux de réussite de la licence en 3 ans, en particulier chez les bacheliers généraux : 39 % des bacheliers 2008 qui s'étaient inscrits en L1 ont obtenu la licence en 2011, contre 44 % dans le précédent panel [1].

La réussite en STS s'améliore : le taux de réussite en deux ans des bacheliers du panel 2008 qui s'étaient inscrits dans cette filière est en hausse de quatre points par rapport au précédent panel, et même de six points parmi les seuls bacheliers technologiques [2]. La hausse de la part de diplômés au bout de trois ans est plus modérée. Les poursuites d'études à l'issue du BTS sont désormais majoritaires parmi ceux qui l'ont décroché en deux ans (54 % contre 46 % il y a six ans). Le taux de poursuite après l'obtention en 3 ans est en forte hausse : il est de 48 % contre 33 % lors du précédent panel.

Parmi les bacheliers 2008 qui s'étaient orientés en IUT, près de sept sur dix obtiennent leur diplôme deux ans plus tard et plus de huit sur dix sont diplômés trois ans plus tard [3]. La réussite en 3 ans est en légère diminution depuis le précédent panel (- 2 points, et - 4 points pour les bacheliers généraux). Les poursuites d'études se généralisent : 85 % des lauréats d'un DUT obtenu deux ans après le baccalauréat et 87 % trois ans après continuent leurs études, en licence professionnelle, en licence générale ou dans une école.

La situation des étudiants qui s'étaient inscrits en classes préparatoires (CPGE) en 2008 est très différente selon les filières [4]. La quatrième année, 72 % de ces étudiants sont inscrits dans une école de niveau bac+5 : 80 % des étudiants des CPGE scientifiques, 81 % des CPGE économiques et sociales, mais seulement 29 % des CPGE littéraires. Par rapport au précédent panel, les étudiants des classes préparatoires économiques et sociales et littéraires intègrent beaucoup plus souvent une école de niveau bac+5 (respectivement + 11 et + 7 points). Le taux d'accès des étudiants des classes scientifiques est stable et élevé (80 %).

## Définitions

**Le panel 2008** a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Les bacheliers sont interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives qu'ils ne font plus d'études. Le questionnaire comporte des informations sur leur situation effective à la date du 31 octobre, quelle que soit la formation suivie, ainsi que des données qualitatives sur le déroulement de leur parcours.

**Le panel 1995** est représentatif au 1/40<sup>e</sup> de la population scolarisée en sixième et dans l'enseignement spécialisé en septembre 1995 ; il a été constitué en retenant tous les élèves nés le 17 de chaque mois (à l'exception des mois de mars, juillet et octobre) et scolarisés en sixième dans les établissements publics ou privés de France métropolitaine. Les élèves ont obtenu leur baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres.

### STS

Sections de techniciens supérieurs.

### IUT

Instituts universitaires de technologie.

### CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

### PCEM ou PCEP

Premiers cycles d'études médicales ou pharmaceutiques.

### L1-L2-L3

Première, deuxième et troisième année de licence.

#### Sources :

- MESR-DGESIP-DGRI SIES/Panel de bacheliers 2008.
- MEN-MESR DEPP et MESR-DGESIP-DGRI SIES/Panel 1995.

#### 📄 Pour en savoir plus

- Notes d'Information (enseignement supérieur et recherche), 12.04, 11.08.

## [1] Situation la 4<sup>e</sup> année des bacheliers 2008 inscrits en licence après le baccalauréat (%) (1) (France métropolitaine)

	Panel de bacheliers 2008			Panel 1995 (2)		
	Ensemble	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Ensemble	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques
<b>Ont obtenu une licence</b>	<b>35</b>	<b>39</b>	<b>10</b>	<b>38</b>	<b>44</b>	<b>10</b>
Sont inscrits en master	28	32	6	32	37	6
Sont inscrits dans d'autres formations	5	5	3	4	4	1
Ont arrêté leurs études	2	2	1	2	2	2
<b>N'ont pas obtenu de licence</b>	<b>65</b>	<b>61</b>	<b>90</b>	<b>62</b>	<b>56</b>	<b>90</b>
<b>Poursuivent leurs études</b>	<b>47</b>	<b>48</b>	<b>46</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>48</b>
En L3	18	19	12	20	21	14
En L1 ou L2	7	7	8	6	7	8
En STS	6	5	10	4	4	9
Autres	16	17	16	13	13	17
<b>Ont arrêté leurs études</b>	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>44</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>42</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) Les bacheliers professionnels ne sont pas affichés car leurs effectifs ne sont pas significatifs. Cependant, les colonnes « Ensemble » comprennent bien tous les bacheliers.

(2) Panel d'élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995 et ayant obtenu le baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres.

## [2] Situation la 4<sup>e</sup> année des bacheliers 2008 inscrits en STS après le baccalauréat (%) (France métropolitaine)

	Panel de bacheliers 2008				Panel 1995 (1)			
	Ensemble	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels	Ensemble	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels
<b>Ont obtenu le BTS</b>	<b>69</b>	<b>85</b>	<b>73</b>	<b>50</b>	<b>68</b>	<b>86</b>	<b>69</b>	<b>48</b>
<i>dont obtention en 2 ans</i>	<i>60</i>	<i>77</i>	<i>63</i>	<i>43</i>	<i>57</i>	<i>77</i>	<i>58</i>	<i>40</i>
Ont obtenu une licence (2)	11	17	13	4	7	12	8	1
Poursuivent leurs études	24	40	26	10	19	35	19	7
Ont arrêté leurs études	45	45	47	40	49	51	50	41
<b>N'ont pas obtenu le BTS</b>	<b>31</b>	<b>15</b>	<b>27</b>	<b>50</b>	<b>32</b>	<b>14</b>	<b>31</b>	<b>52</b>
Poursuivent leurs études	8	7	10	6	6	4	7	4
Ont arrêté leurs études	23	8	17	44	26	10	24	48
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) Panel d'élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995 et ayant obtenu le baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres.

(2) Y compris licence professionnelle.

## [3] Situation la 4<sup>e</sup> année des bacheliers 2008 inscrits en IUT après le baccalauréat (%) (1) (France métropolitaine)

	Panel de bacheliers 2008			Panel 1995 (2)		
	Ensemble	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Ensemble	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques
<b>Ont obtenu le DUT</b>	<b>81</b>	<b>83</b>	<b>77</b>	<b>83</b>	<b>87</b>	<b>77</b>
<i>dont obtention en 2 ans</i>	<i>69</i>	<i>74</i>	<i>60</i>	<i>72</i>	<i>77</i>	<i>65</i>
<b>Poursuivent leurs études</b>	<b>54</b>	<b>59</b>	<b>44</b>	<b>53</b>	<b>60</b>	<b>39</b>
Dans une école de niveau bac + 5	18	20	16	13	15	10
En master	13	16	6	17	20	10
En licence (3)	16	16	16	15	17	11
Autres	7	7	6	8	8	8
<b>Ont arrêté leurs études</b>	<b>27</b>	<b>24</b>	<b>33</b>	<b>30</b>	<b>27</b>	<b>38</b>
<b>N'ont pas obtenu le DUT</b>	<b>19</b>	<b>17</b>	<b>23</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>23</b>
Poursuivent leurs études	12	13	10	10	10	11
Ont arrêté leurs études	7	4	13	7	4	12
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) Les bacheliers professionnels ne sont pas affichés car leurs effectifs ne sont pas significatifs. Cependant, les colonnes « Ensemble » comprennent bien tous les bacheliers.

(2) Panel d'élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995 et ayant obtenu le baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres.

(3) Y compris licence professionnelle.

## [4] Situation la 4<sup>e</sup> année des bacheliers 2008 inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) après le baccalauréat (%) (France métropolitaine)

	Panel de bacheliers 2008				Panel 1995 (2)				
	Ensemble	CPGE scientifiques	CPGE commerciales	CPGE littéraires	Ensemble	CPGE scientifiques	CPGE commerciales	CPGE littéraires	
Inscrits dans une école de niveau bac + 5	72	80	81	29	68	82	70	22	
Inscrits à l'université	20	11	13	54	24	12	24	63	
Inscrits en master	11	4	8	35	11	4	10	34	
Inscrits en licence (2)	9	7	5	19	13	8	14	29	
Inscrits dans d'autres formations	5	6	2	11	7	3	5	16	
Ont arrêté leurs études	3	3	4	6	2	2	2	-	
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

(1) Panel d'élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 1995 et ayant obtenu le baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres.

(2) Y compris licence professionnelle.

## Présentation

En 2011-2012, 32 % des étudiants inscrits en formation initiale dans une université française en licences professionnelles, en licences générales, en masters, en formations d'ingénieurs et en instituts universitaires de technologie ont suivi un stage [1]. Cette proportion est stable par rapport à l'année précédente.

La proportion de stagiaires augmente à mesure que l'on progresse dans les cursus. Les stages sont courants dans les formations professionnelles et en développement dans les formations générales.

63 % durent deux mois ou plus [2]. Un stage sur deux est gratifié ; dans 60 % des cas, la gratification mensuelle se situe entre 436 € et 600 €. Les stages effectués à l'étranger demeurent rares (9 %), sauf en cursus ingénieur. Un stage sur quatre se déroule en dehors de la région administrative de l'université.

En licence professionnelle, neuf stages sur dix durent au moins deux mois. 81 % des stages sont gratifiés et, parmi eux, 70 % le sont entre 436 et 600 €. Un stage sur dix a lieu à l'étranger.

En licence générale, 13 % des étudiants font un stage : 3 % en L1, 12 % en L2 et 32 % en L3. Les stages de deux mois ou plus sont minoritaires. 22 % des stages sont gratifiés. Parmi eux, 61 % le sont entre 436 et 600 €.

En master, 43 % des étudiants font un stage en première année et 63 % en seconde année. Plus de trois stages sur quatre (79 %) durent deux mois ou plus. Pratiquement un stage sur deux (48 %) est gratifié en première année et trois stages sur quatre en seconde année. 20 % des stages gratifiés dépassent 600 € en M1 et 30 % en M2. Un stage sur quatre se déroule hors région.

En formations d'ingénieurs, la proportion de stagiaires est de 69 % en première année, de 90 % en deuxième année et de 93 % en dernière année. 28 % des stages durent deux mois ou plus en première année, 83 % en deuxième année et 98 % en troisième année. La part des stages gratifiés au-delà de 600 € croît avec l'avancée dans le cursus. S'agissant des stages à l'étranger, ils représentent 1 stage sur 5 sur l'ensemble du cursus, 29 % en deuxième année. Concernant les stages hors région, c'est une spécificité de cette filière, ils atteignent 37 %.

En institut universitaire de technologie, 65 % des étudiants font un stage. Le stage de deux mois ou plus est plutôt rare en première année (12 %) et quasiment la règle en seconde année (78 %). 16 % des stages sont gratifiés en première année et 67 % en seconde année. 74 % des gratifications se trouvent entre 436 et 600 €.

## Définitions

### Champ

Dans les établissements concernés (France métropolitaine et DOM), sont pris en compte, en formation initiale et en inscription principale au 15 janvier 2012, l'ensemble des étudiants inscrits en cursus L et M (licences professionnelles, licences générales et masters), en formations d'ingénieurs et en instituts universitaires de technologie. Les autres formations (études de médecine, diplôme d'université, doctorat, etc.) ne sont pas comptabilisées. Les étudiants inscrits dans les écoles rattachées aux universités qui ont le statut d'établissement public à caractère administratif selon l'article 43 de la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 ou L 719-10 du code de l'éducation qui leur conservent la personnalité morale et l'autonomie financière, les étudiants inscrits dans les instituts d'études politiques rattachés à une université et enfin les étudiants inscrits dans les formations enseignantes n'entrent pas dans le champ.

### Universités

Les universités (établissements publics d'enseignement) sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y a également assimilé le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi. Le CUFR de Mayotte n'a pas d'étudiants inscrits à la rentrée 2011. Les étudiants de Mayotte sont inscrits dans d'autres universités (à La Réunion notamment).

### Stage

Période de formation, d'apprentissage ou de perfectionnement dans une entreprise, un service ou une association. Il a pour objet, d'une part, l'application pratique en milieu professionnel de l'enseignement théorique dispensé à l'étudiant dans le cadre de son cursus, et, d'autre part, de faciliter la transition entre le monde de l'enseignement supérieur et celui du travail.

### Gratification

Elle est au minimum de 436,05 euros net mensuel lorsque la durée du stage excède deux mois consécutifs.

### L1, L2, L3

Licence LMD première, deuxième et troisième année.

### M1, M2

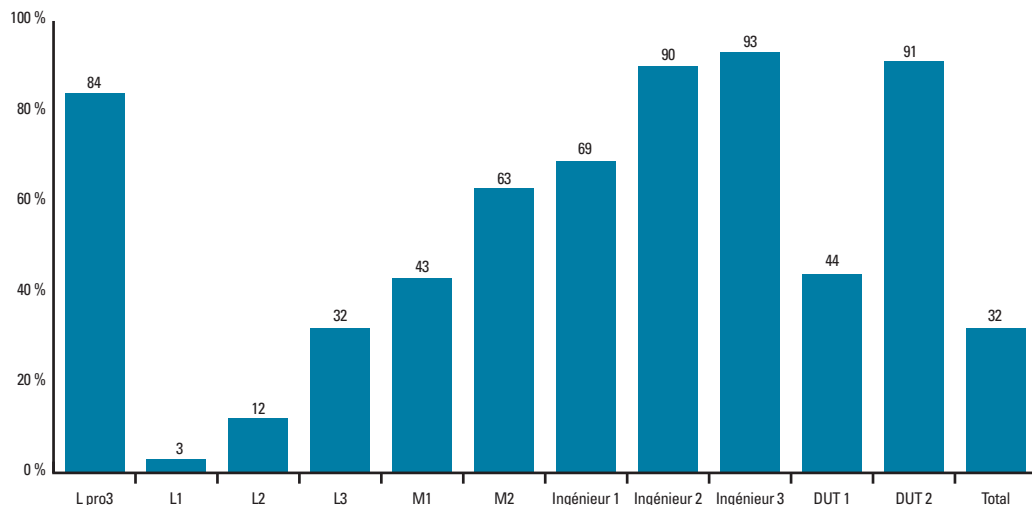
Master première et deuxième année.

### L pro 3

Licence professionnelle troisième année.

## [1] Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus à l'université en 2011-2012 (%)

(France métropolitaine + DOM)



## [2] Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants en 2011-2012 (%)

(France métropolitaine + DOM)

		Stagiaires (%) (1)	Stages ≥ 2 mois (%) (2)	Stages gratifiés (%) (2)	Gratification entre 436 et 600 € (%) (2)	Gratification supérieure à 600 € (%) (2)	Stages effectués à l'étranger (%)	Stages effectués hors région (%)
<b>Licence pro</b>	<b>L pro3</b>	84	93	81	70	7	10	27
<b>Licence générale</b>	L1	3	18	9	46	8	2	20
	L2	12	25	12	52	9	5	24
	L3	32	41	28	63	10	8	20
	<b>Ensemble</b>	<b>13</b>	<b>34</b>	<b>22</b>	<b>61</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>21</b>
<b>Master</b>	M1	43	66	48	60	20	10	25
	M2	63	90	76	53	30	11	28
	<b>Ensemble</b>	<b>52</b>	<b>79</b>	<b>64</b>	<b>55</b>	<b>26</b>	<b>11</b>	<b>27</b>
<b>Ingénieur</b>	Ingénieur 1 <sup>re</sup> année	69	28	38	55	26	18	36
	Ingénieur 2 <sup>e</sup> année	90	83	69	56	34	29	31
	Ingénieur 3 <sup>e</sup> année	93	98	97	36	60	15	43
	<b>Ensemble</b>	<b>83</b>	<b>71</b>	<b>71</b>	<b>45</b>	<b>47</b>	<b>20</b>	<b>37</b>
<b>DUT</b>	DUT 1 <sup>re</sup> année	44	12	16	49	7	4	22
	DUT 2 <sup>e</sup> année	91	78	67	78	4	7	24
	<b>Ensemble</b>	<b>65</b>	<b>53</b>	<b>49</b>	<b>74</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>23</b>
<b>Tous cursus</b>		<b>32</b>	<b>63</b>	<b>52</b>	<b>60</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>25</b>

(1) Pourcentage calculé sur l'ensemble des inscrits.

(2) Pourcentage calculé sur les données renseignées, dans l'hypothèse où les non-répondants se comportent comme les répondants. Il doit s'interpréter comme une estimation.

Lecture - 84 % des inscrits en 3<sup>e</sup> année de licence professionnelle ont effectué un stage. Pour 93 % des stagiaires, le stage a duré deux mois ou plus. 81 % des stagiaires ont perçu une gratification. 70 % des stagiaires gratifiés ont reçu entre 436 et 600 € et 7 % ont touché plus de 600 €. 10 % des stages se déroulent à l'étranger et 27 % en dehors de la région administrative de l'université.